



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

Décembre 2000 - No 11



Dessin Françoise Pottier, Housman's Peace Diary 2001

J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

2001 : bienvenue dans la Décennie de la Non-violence

Prisonniers pour la Paix 2000

Défense suisse et intégration européenne

SOMMAIRE

- 3 Assemblée générale 2000
- 4 Economiser dans l'armée : le peuple a dit non
- 6 Référendum contre la nouvelle loi militaire
- 8 Défense suisse et intégration européenne
- 9 Service civil : permanence de Fribourg
- 10 Kosovars : accompagnement protecteur en Suisse
- 12 DOSSIER : PRISONNIERS POUR LA PAIX 2000
- 16 Marche mondiale des femmes : un bilan
- 17 Librairie du CMLK
- 18 Tutti Frutti
- 19 Courrier : la féminisation du français
- 20 Centre de documentation
- 23 Agenda
- 24 Décennie de la non-violence

IMPRESSUM

"Terres Civiles" est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association à but non lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année.

Les ressources du CMLK sont l'abonnement et les cotisations des membres. Cotisation annuelle : Fr. 60.- Cotisation "petits budgets" : Fr. 30.- Les membres du CMLK sont abonnés d'office à "Terres Civiles".

Rédacteur responsable :

Roger Gaillard

Ont collaboré à ce numéro :

Sandra Antrilli, Sandrine Bavaud, Elena Borio Sillig, Philippe Beck, Violetta Fasanari-Bourquin, Valérie Garbani, Gilles Falquet, Jean-Pierre Hurni, Jean-Philippe Jeannerat, Michel Mégard, Patrice Mugny, Manon Schick, Ken Simons

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
Rue de Genève 52
CH - 1004 Lausanne
Tél. : 021 / 661 24 34
Fax: 021 / 661 24 36
E-mail: cmlk@mcnet.ch
Internet : www.cmlk.ch
CCP : 10-22 368-6

EDITORIAL

37°7 le matin

Les 26 novembre se suivent et ne se ressemblent pas. En 1989, 35,8% des électeurs avaient dit oui à l'utopie provocatrice d'une Suisse sans armée du tout : choc, séisme politique, enfin-l'armée-n'est-plus-un-tabou, youpi ! En 2000, 37,7% des électeurs disent oui à une initiative modérée prônant une armée « dégraissée », dont l'excédent de dépenses aurait été redistribué pour une politique de paix fondée sur des moyens civils : là c'est le flop, le blues, une claque de plus pour la gauche raisonnable et réformiste. Claque atténuée toutefois par le net clivage géographique et linguistique observé, lors de ce scrutin, également pour les initiatives concernant l'AVS : la Suisse occidentale et latine est considérablement plus sociale et plus pacifiste que la Suisse germanophone.

En onze ans, ce qu'ont de commun les deux scrutins est qu'ils rendent visible la persistance d'une forte minorité (un tiers de l'électorat) critique vis-à-vis d'une armée naguère considérée comme inébranlable ; mais aussi celle d'une majorité inquiète encore inamovible, qui réagit négativement à des options d'ouverture solidaire dès lors qu'elles lui sont présentées comme menaçantes pour sa sécurité.

La défaite de l'initiative doit certainement beaucoup aux interventions d'Adolf Ogi, excellent communicateur qui a su rendre l'armée bien plus populaire qu'elle ne l'était avant son règne en mettant en valeur - notamment lors des inondations catastrophiques de cet automne en Valais et au Tessin - les engagements de la troupe au profit de populations sinistrées. Paradoxalement, c'est en faisant en réalité du service civil en gris vert que l'armée « se vend » le mieux, récupérant ainsi les idées et le travail d'un Pierre Ceresole¹.

Au-delà de cette bataille perdue, le déploiement d'Armée XXI va poser nombre de questions nouvelles sur l'intégration de la Suisse à la défense européenne, et sur le rôle de force de police internationale, garante autoproclamée des droits de l'homme, que prétend vouloir jouer l'interventionnisme

armé d'une alliance comme l'OTAN, au service des intérêts des pays riches.

Le jour où des observateurs civils de pays comme la Bosnie, le Pérou et la Côte d'Ivoire, seront invités à venir contrôler le bon dépouillement des urnes en Floride bananière, on pourra penser que notre monde est devenu effectivement assez civilisé pour qu'une telle force d'intervention ait une légitimité universelle. Ce n'est pas encore vraiment le cas, d'où la nécessité de dresser très rapidement un catalogue de questions pertinentes et impertinentes à l'adresse de nos réformateurs militaires : voir dans ce numéro l'article de Jean-Pierre Hurni et Gilles Falquet en page 8.

Enfin, ce dernier 26 novembre pose aux pacifistes de nos milieux une évidente question stratégique. Si elle est maintenue, la nouvelle initiative du GSSA pour l'abolition de l'armée sera balayée de manière cinglante dans une année environ. Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux la retirer pour donner toutes ses chances de faire un excellent score à l'autre initiative, en faveur d'un service civil volontaire pour la paix ? Merci de nous donner vos avis sur cette question : le débat ne fait que commencer.

Roger Gaillard

P.S. Ceci est mon dernier éditorial pour Terres Civiles. Je quitterai en effet début 2001 mes fonctions de secrétaire du CMLK pour une autre aventure professionnelle, mais resterai présent dans l'association pour continuer à gérer la circulation de l'exposition « Un poing c'est tout ? » Je remercie celles et ceux qui m'ont témoigné appréciation et amitié au cours de ces dernières années, et souhaite bonne chance à celle ou celui qui me succédera.

NOTE

¹ Fondateur du Service civil international (SCI) et organisateur, dans les années 1920, de chantiers internationaux de reconstruction et de secours aux victimes soit de la guerre, soit de catastrophes naturelles, en Suisse et à l'étranger.

Le trèfle et la tige

AG 2000 du CMLK : un nouveau comité devra lutter contre les tentations centrifuges pour redonner du coeur au centre.

La météo avait annoncé des horreurs, mais le 11 novembre 2000 fut une journée de grand soleil. De la terrasse du centre paroissial où se tenait l'AG annuelle du CMLK, il y avait une vue somptueuse sur le Léman. Héroïques, les douze participants à l'AG commencèrent pourtant leur réunion le dos au soleil, têtes baissées, regards rivés au linoléum de la salle de travail où elles et ils étaient convié-e-s à participer au « Jeu du Village CMLK ».

Sur le sol de la salle, en effet, une sorte d'immense trèfle à trois feuilles avait été dessiné par l'animatrice de l'exercice, Chantal Furrer. Au centre, un premier cercle abritant le secrétariat et le comité, entouré d'un deuxième cercle symbolisant le secteur de l'information (*Terres Civiles*, exposition itinérante, ...). Les trois feuilles du trèfle, elles, figuraient les dicastères ou groupes de travail « service civil », « formation » et « documentation ». Le but du jeu était de tenter d'évaluer les forces du CMLK en invitant les personnes présentes à se « placer » à l'intérieur du village et à expliquer les raisons de leur choix.

Résultat de l'exercice : sur chaque feuille et au centre, il y avait au moins une personne ; aucun secteur ne se présentait comme manifestement plus « fort », plus peuplé que les autres ; mais l'impression d'ensemble était une certaine fragilité, en raison d'une part du petit nombre de participants, mais aussi du fait que plusieurs tendaient à se placer vers l'extérieur du village, soit par manque de temps ou de motivation pour s'investir dans le CMLK, soit par décision de se retirer. Ainsi, Philippe Beck, pilier du comité depuis bien des éons, ne s'y représente plus que pour une ultime année : place aux jeunes, en quelque sorte. Autre membre du comité, Etienne Schaufelberger en démissionne, faute de vraie disponibilité. Côté secrétariat, Roger Gaillard continuera à s'occuper de la circulation de l'exposition « Un poing c'est tout ? », mais quittera début 2001 sa fonction de secrétaire pour d'autres horizons professionnels. Un poste est donc à repourvoir, aux côtés de Sandrine Bavaud, pour relancer la machine d'ici au printemps.



"Jeu du Village" à l'AG 2000. Photo RG

Le CMLK à la recherche de son centre

Voici quelques points très résumés de la riche discussion qui suivit :

- certains secteurs, comme la formation ou les permanences service civil, pourraient vivre de manière autonome, sans le CMLK
- à ces tentations centrifuges, Michel Mégard, qui consacre bénévolement beaucoup d'heures au centre de documentation, répond qu'il ne ferait pas tout ce travail s'il n'était au service d'un ensemble qui lui donne tout son sens
- le CMLK a développé des activités - les feuilles du trèfle -, mais il lui manque une mission ou une dimension fédératrice : une tige, un cœur, une âme...
- le comité, ces dernières années, a passé le plus clair de son temps à faire de la gestion sans en avoir vraiment les moyens ; il serait souhaitable qu'à l'avenir il soit davantage un groupe de réflexion, voire un comité politique
- le CMLK devrait incarner la mémoire de la non-violence, son histoire, ses références : ces strates sont ce qui permet une verticalité, la base d'un élan vers l'avenir ; « le tronc, c'est le message et l'histoire de ce message » (Olivier Lange) ; moralité : les « dinosaures du CMLK, « ceux qui savent », sont invités à rester bien en place pour garder les braises au chaud
- mais le CMLK a aussi besoin de sang neuf, notamment au comité ; le vide

laissé par le départ de certains peut être vu comme un appel d'air, un appel à des forces plus jeunes, capables de « réinventer » le CMLK.

Nouveau comité, nouveaux statuts au féminin majeur

Au cours de la partie statutaire ont été approuvés les comptes 1999, dont le bon résultat est certainement dû à l'efficacité de la campagne SOS.

Un fonds spécial « Actions » de Fr. 10.000.- a ainsi pu être créé, permettant au CMLK ou à d'autres associations d'emprunter un montant sous conditions dans un but précis.

Les cotisations pour 2001 restent inchangées : Fr. 60.- pour la coti ordinaire, Fr. 30.- pour les petits budgets.

Les modifications de statuts proposées dans le No 10 de *Terres Civiles* ont toutes été acceptées. De plus, les statuts ont été féminisés de manière radicale : tous les termes sont au féminin, avec l'indication que le féminin (identifié ainsi au neutre, ou à l'androgynie) inclut le masculin. Par exemple, la mention « les souscriptrices » inclut aussi « les souscripteurs ». Cette option a été choisie de préférence à la féminisation traditionnelle jugé-e trop lourd-e.

Election du comité : les membres sortantes, Sandra Antrilli et Etienne Schaufelberger, ont été remerciées. Ont été élues trois nouvelles membres : Sylvie Berut, Violetta Fasanari Bourquin et Blaise Curtenaz ; ainsi que l'ami Philippe Beck, pour un dernier tour de piste jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui devrait avoir lieu avant juin 2001.

L'une des premières tâches du comité nouveau sera de (re)définir son propre rôle ainsi que celui des secrétaires. Il y a donc du joli grain à moudre - avis aux amatrices qui voudraient y participer !

L'équipe du CMLK

Retour sur la votation fédérale du 26 novembre

Économiser dans l'armée? Le peuple a dit non...

par Jean-Philippe Jeannerat (*)

Le militarisme est-il soluble dans les droits populaires? Manifestement non! Mais comment rendre compte de la défaite sans appel de l'initiative «Économiser dans l'armée»? Le scrutin du 26 novembre ne marque-t-il pas, malgré tout, une progression du débat?

Participation 41,5%, 37,7% des suffrages, nette différence entre Suisse alémanique et Suisse latine, 4 cantons romands acceptant l'initiative et une majorité manquée d'un cheveu au Tessin. Voilà pour les chiffres.

Vu les objets soumis au verdict du peuple et compte tenu du contexte politique actuel, le scrutin relevait davantage de l'affrontement gauche / droite que du débat sur la politique de sécurité. «Économiser dans l'armée» n'a pas réussi à se profiler sur la base d'une identité spécifique, qui aurait transcendé les catégories partisanes traditionnelles. Dans le sillage des deux initiatives sur l'AVS, elle obtient un résultat conforme aux rapports de force dominants.

Partant, la victoire obtenue dans les cantons romands ne doit pas être surévaluée. Elle manifeste la forte capacité de la gauche, dans ses diverses composantes, à y rassembler les suffrages réformistes et protestataires. La situation est très différente en Suisse alémanique. La netteté des majorités acceptantes à Genève et dans le Jura – respectivement 60% et 63% avec une participation supérieure à la moyenne nationale – exprime une attitude critique face à l'armée qui s'explique largement par l'histoire spécifique de ces cantons.

Une campagne paradoxale

La campagne n'a pas été militante. Le comité d'initiative a éprouvé mille peines à mobiliser des gens et les contributions financières ont été en-dessous des attentes les plus pessimistes. Pourtant, la base sympathisante était large, on l'a senti dès la campagne de récolte des signatures. Toutefois, la plupart des personnes acquises à l'idée de dépenser moins dans l'armée pour dépenser mieux et, partiellement, ailleurs, pensaient que l'initiative ne trouverait jamais de majorité. Cette conviction paradoxale – l'idée

est juste, praticable, non partisane, mais elle succombera fatalement dans les urnes... – a déteint sur la campagne: mobilisation inexistante, polarisation faible et discussions mesurées, sans enjeu véritable.

Il n'y a donc pas de comparaison possible entre l'issue du vote de novembre 1989, où l'initiative «pour une Suisse sans armée» avait obtenu plus d'un million de suffrages, avec une participation exceptionnelle de 69%.



Les termes du débat de fond changent progressivement

Pour les tenants d'une opposition fondamentale aux logiques militaires, le résultat est décevant. Il est compréhensible qu'ils englobent dans leur critique la vision politique du comité d'initiative, qui se réduirait à un réformisme timide, enfermé dans un paradigme sécuritaire. Ainsi, le GSsA, tout en ayant activement plaidé pour le oui, a rappelé que «la question était mal posée» et voit dans le score du 26 novembre l'urgence de la ramener à des termes selon lui plus décisifs. Je suis hélas persuadé qu'il fait fausse route.

Car le débat a eu lieu et il montre que l'armée n'est plus ce socle inébranlable qui soutient l'identité mythique d'une nation quasi éternelle. Responsables politiques et militaires perçoivent bien que la sécurité de la Suisse dépend d'abord de facteurs non militaires. La coopération internationale est

considérée comme prioritaire, pour la prévention des conflits et pour la maîtrise des crises, par des moyens civils et par la mise en jeu des moyens militaires. Des réformes importantes sont en cours, qui modifieront de fond en comble le rôle et le sens de l'armée, tout en dépendant des choix que notre pays fera quant à sa place dans l'ONU et l'Union européenne.

Dans ce contexte, l'initiative a permis à des cercles nombreux, qui ne se reconnaissent pas ou insuffisamment dans l'opposition radicalisée du GSsA, de s'affirmer comme un pôle réformiste capable de peser sur les débats à venir. Ils entendent également pousser la Suisse vers une solidarité active et promouvoir une politique de sécurité qui repose sur le primat de la justice sociale et de la prévention des conflits par la coopération.

On espérait davantage et une victoire aurait favorisé cette ouverture solidaire. Hélas, les temps ne sont pas mûrs encore. Confronté à un avenir mal dessiné, déchiré entre volonté de s'intégrer dans une Europe nouvelle et crainte de s'y dissoudre, le peuple, dans sa majorité, réagit négativement à tout ce qui réduirait sa sécurité. La droite conservatrice l'a bien compris: en assimilant réduction des dépenses et sécurité au rabais, elle a obtenu le rejet de l'initiative. Elle n'a pas empêché le débat. Il continue, prenons y toute notre place!

(*) Jean-Philippe Jeannerat a été secrétaire politique du CMLK de 1982 à 1985, puis membre de son comité. Il est aujourd'hui secrétaire central romand du PS Suisse à Berne. Téléphone: 031 329 69 82 Courriel: jpjeannerat@sp-ps.ch

Quelles échéances de- main ?

▼ D'ici au 25 janvier court le délai référendaire concernant la modification du 6 octobre 2000 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM). Le CMLK appuie le comité «pacifiste et de gauche» qui a vu le jour à l'invitation du GSsA et qui ne combat que le volet «armement» de cette loi. Un autre comité référendaire, lui terriblement orienté à droite, combat les deux volets de la modification, sous l'égide de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). L'aboutissement de ce double référendum ne fait aucun doute. La votation populaire aura lieu vraisemblablement le 6 juin 2001.

Davantage:

Groupe pour une Suisse sans armée <http://www.gsoa.ch/gssa/default.htm>

Le Parlement fédéral <http://www.parlement.ch/poly/Framesets/F/Frame-F.htm>

▼ En automne 1999, le GSsA a déposé deux initiatives populaires, l'une demandant «une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée», l'autre un service civil volontaire pour la paix. Le 5 juillet dernier, le Conseil fédéral les rejetait toutes les deux sans contre-projet. C'est maintenant au tour des Chambres fédérales de prendre position et elles devraient suivre le gouvernement. La votation populaire pourrait déjà avoir lieu durant le second semestre 2001, mais le Parlement dispose d'un délai de traitement qui ne sera échu que le 10 mars 2002.

▼ Finalement, après le retrait d'Adolf Ogi du Conseil fédéral, son successeur présentera le plan directeur de la future «Armée XXI» dans le courant de l'année 2001. Ici, le peuple n'aurait pas à se prononcer directement avant longtemps. L'enjeu réside dans les débats budgétaires au Parlement et, ultérieurement dans la révision complète de la LAAM, dont personne ne sait si elle démarquera encore au courant de la présente législature. Eh oui, en octobre 2003, on renouvelle le Parlement fédéral!

Davantage:

Département de la défense, de la protection de la population et des sports <http://www.vbs.admin.ch>



Le retour du Röstigraben vu par Chappatte dans "Le Temps" du 27.11.2000

Merci !

Le comité d'initiative remercie vivement celles et ceux qui ont soutenu ses propositions par leur vote. Malgré l'extrême modestie des moyens qu'il a pu réunir, le comité a réussi, depuis le lancement de l'initiative en 1995, à constituer un réseau dense de réflexion, de dialogue et d'action, jusque parmi certains cadres de DDPS. Des cercles au sein des œuvres d'entraide, des syndicats, des organisations féminines et de jeunes ainsi que de nombreuses personnalités à titre individuel, sans oublier les médias, qui ont apporté une précieuse contribution à la qualité des discussions – toutes ces personnes resteront attentives aux évolutions futures et participeront, sous une forme ou une autre, aux débats nécessaires à venir.

Critique, suggestion, intérêt à une activité future? Une adresse:

«Économiser dans l'armée»

case postale 246 3000 Berne 13

Téléphone: 031 311 70 87. Courriel: info@rompez.ch Internet: www.rompez.ch



WANTED !

Le CMLK recherche un ou une bénévole
pour **mise à jour du fichier d'adresses**

Engagement recherché : une journée par mois

Connaissances informatiques : non exigées

Avantage possible : familiarisation avec l'informatique.

Nous recherchons également une **personne aimant profondément les ordinateurs**, avec patience et empathie pour résoudre un problème informatique récurrent : nos e-mails sont traduits en caractères d'origine extraterrestre (par ex. : les "à" se transforment en "=")

Avantage possible : demande ponctuelle pour efficacité durable.

Soldats suisses à l'étranger ? Oui mais pas comme ça !

Le CMLK soutient le référendum pour une politique de paix lancé par le GSsA, la gauche et les Verts. Encartée dans ce numéro, une liste à signer et faire signer et à renvoyer avant le 31 décembre dernier délai.

Soyons clairs. Militants non-violents, nous prônons une politique de paix et de sécurité fondée en priorité sur la prévention des conflits violents - notamment par la résistance au néolibéralisme et la réduction des inégalités socio-économiques dans le monde entier - ainsi que sur le rétablissement et la consolidation de la paix par des interventions civiles. N'étant pas pour autant des « pacifistes béats », comme disent les journalistes pressés, nous admettons qu'en dernier recours il puisse être nécessaire de disposer d'une force armée internationale, sous l'égide de l'ONU, pour empêcher massacres, tortures et déportations dans des pays soumis à une dictature ou à une âpre guerre civile.

A la politique du hérisson prônée par les colonels de la guerre froide, nous préférons évidemment celle de la « solidarité par la coopération » que veut promouvoir le concept Armée XXI. Mais cela ne doit pas nous empêcher de conserver un regard très critique sur les grandes manœuvres prévues par notre grande muette, qui aimerait, comme toujours, pouvoir garder les coudées franches pour faire ce qu'elle veut quand elle le veut comme elle le veut. C'est ce qui vient de se passer avec la révision partielle de la loi sur l'armée, le Département de la Défense et la majorité bourgeoise du Parlement ayant refusé deux des garanties minimales qu'exigeaient la gauche et les Verts :

- que l'envoi de soldats à l'étranger se limite à des opérations de « maintien de la paix », selon le vocabulaire onusien (voir l'encadré « Au nom de la paix » pour des éclaircissements sur ce point qui n'a rien de mineur)
- que l'armement de nos soldats reste léger, limité aux nécessités de l'autodéfense.

Le flou volontaire de la nouvelle loi permettrait l'engagement de troupes suisses dans des opérations de type guerre du Golfe. Il favoriserait également de prochaines hausses des dépenses militaires, afin que notre armée puisse disposer du matériel guerrier

high tech nécessaire à des engagements eurocompatibles ou otanocompatibles.

Dans ces conditions, le vote populaire du 26 novembre venant de sonner le glas de tout espoir d'un frein raisonnable aux dépenses militaires, il est évident qu'une fois de plus c'est une vraie politique de solidarité civile - passant notamment par une aide accrue au développement - qui se trouve compromise par la gourmandise têtue du Département de la Défense. Pour le comité du CMLK, ceci est inacceptable. Nous vous invitons donc à signer, faire signer et renvoyer au plus vite - **avant le 31 décembre !** le bulletin de référendum encarté dans ce numéro. En prélude au débat que ne manquera pas de susciter ce référendum de gauche, nous vous invitons également à découvrir ci-après les points de vue de deux conseillers nationaux qui soutiennent ce refus d'un chèque en blanc au Département de la Défense.

Ergé

Non à la solidarité armée!

Valérie Garbani

Conseillère nationale, Parti socialiste

La révision partielle de la loi sur l'armée n'est aucunement le signe d'un tournant de la politique suisse de sécurité en direction d'une politique de paix. L'envoi de soldats suisses armés à l'étranger ne trouve pas sa légitimité dans l'adhésion de la Suisse à l'ONU mais constitue la première pierre à l'édifice d'Armée 21. Le Conseil fédéral et la droite veulent réformer l'armée en élargissant sa mission à des interventions à l'avant-champ opérationnel, soit passer d'une armée de défense territoriale à une armée de provocation, dotée d'un budget d'armement de 2 à 4 mia de francs pour l'achat de matériel high-tech. L'ouverture de la Suisse, martelée par les partisans de cette loi, est en réalité un rapprochement vers la stratégie interventionniste de l'OTAN. En effet, l'engagement de soldats à l'étranger ne sera pas strictement limité à



des opérations de maintien de la paix, contrairement à la loi sur les casques bleus. Cela signifie que la Suisse pourrait participer, à tout le moins par un soutien logistique, à des opérations d'imposition de la paix.

En soutenant le référendum contre cette loi, nous réexprimons notre volonté de résoudre civilement les conflits, de mettre l'accent sur la prévention ainsi que de baser notre politique extérieure non pas sur la militarisation mais sur la coopération au développement. La Suisse doit s'ouvrir politiquement et non militairement au reste du monde par un plébiscite d'une très prochaine adhésion à l'ONU et non par le remplacement du mythe de la neutralité armée par celui de la solidarité armée, par la gestion militaire des crises. Un soutien au référendum ne constitue en outre aucunement un manque de solidarité. En effet, sur 14 missions actuelles de l'ONU, 9 sont de pures opérations de maintien de la paix.

Priorité à la prévention des conflits

Patrice Mugny

Conseiller national vert

Contrairement à certains pacifistes, qui refusent définitivement et totalement toute idée même d'un possible recours à une force armée, je pense que, malheureusement, une sécurité collective passe par l'existence d'une force publique dotée des moyens d'exercer la violence. Pour être encore plus explicite, je pense que, face à des Milosevic, il importe de conserver la menace armée. Dans l'affaire de la Kosove, j'avais défendu le principe d'une intervention armée, mais sur le terrain et non à 5000 mètres d'altitude avec des bombardements imprécis, dont le

but déclaré était d'éviter la mort de soldats américains au risque, réalisé, de tuer des civils. Je suis donc disposé à débattre d'une force de police européenne de la paix.

Pourtant, malgré cette position de départ, je refuse le projet suisse d'envoyer des soldats armés à l'étranger. Pourquoi ? Pour quelques raisons fort simples.

L'intervention armée doit être le dernier recours face à des situations de populations agressées par des régimes fascistes. Ce qui implique des investissements importants dans la prévention des conflits et la promotion de la paix. Or, le Parlement suisse, dans sa grande majorité, ne cesse de réduire systématiquement les budgets qui participent directement ou indirectement à la paix.



Je ne prends qu'un exemple. Malgré des promesses formelles faites à Rio en 1992, la Suisse ne cesse de diminuer les montants affectés à la solidarité internationale, en particulier à l'aide au développement. Sur le plan intérieur, la majorité des élus s'en prennent systématiquement aux budgets sociaux, en particulier ceux qui concernent les victimes des guerres qui se réfugient chez nous et les milieux les plus défavorisés en Suisse même. Mais, tout à coup, lorsqu'il s'agit d'un engagement militaire, on trouve une majorité pour proclamer les immenses vertus de la solidarité.

Soyons clairs, ce soutien de la majorité ne vise qu'à trouver d'autres débouchés à une armée qui ne sert plus à grand chose et qui est la plus chère d'Europe.

☞ **Questions ouvertes** : quelle sécurité voulons-nous, et pour quelle communauté? Egoïstement nationale, ou solidairement supranationale? Et d'abord, qu'est-ce que la sécurité? Quelles sont les vraies menaces d'aujourd'hui? Peut-on y répondre par des moyens militaires? Etc, etc. Le CMLK ouvre un débat dont la bande-annonce est à lire en page suivante. Merci d'avance pour vos contributions.

Au nom de la paix...

Pour une personne accoutumée aux manières de penser non-violentes, le vocabulaire spécialisé des Nations Unies autour du concept «paix» peut paraître étrange, voire paradoxal. Conséquence du fait que le mot «conflit», pour l'ONU, désigne une guerre (qui dans nos conceptions n'est que l'étape paroxystique de l'escalade d'un conflit), tandis que «paix» signifie surtout la fin de cette guerre. Petit tour d'horizon¹:

- **Le maintien de la paix** (en anglais: «*peace keeping*») consiste à déployer des effectifs civils et militaires pour empêcher des combats entre des pays ou des communautés. Il doit impérativement avoir l'aval de toutes les parties au conflit.

L'ONU distingue traditionnellement entre deux types d'opérations de maintien de la paix: les *missions d'observation*, généralement composées de personnel civil et militaire non armé qui surveille par exemple l'application d'accords de cessez-le-feu; les *forces de maintien de la paix*, portant des armes légères et comprenant des unités d'infanterie équipées, déployées dans une zone de conflit pour empêcher la reprise des combats, superviser le retrait des troupes, etc.

- **L'imposition de la paix** («*peace enforcement*») - la notion contestée par le référendum - est la séparation *forcée* de parties en guerre, sans l'autorisation d'une ou plusieurs d'entre elles. Elle engage des forces armées, qui peuvent être équipées de matériel guerrier lourd - aviation et marine de combat, chars de grenadiers... -.

- **Le rétablissement de la paix** («*peacemaking*») désigne «les efforts diplomatiques en vue d'une paix durable»: bons offices, missions d'enquête et tout ce qui relève de la «*diplomatie préventive*». Il peut commencer bien avant le maintien de la paix, et durer bien plus longtemps aussi, parallèlement même à la prochaine étape:

- **La consolidation de la paix** («*peace building*») commence lorsqu'un cessez-le-feu est en place et un accord de paix négocié. Elle consiste à définir et appuyer des actions qui visent à renforcer la paix: désarmement des camps opposés, rapatriement des réfugiés, organisation d'élections, mesures pour faire respecter les droits de l'homme, coopération économique et technique...

Ainsi, typiquement, une guerre pourra-t-elle être interrompue de force par une mission *d'imposition de la paix*, pendant que les diplomates poussent et tirent jusqu'à un cessez-le-feu (*rétablissement de la paix*); celui-ci sera surveillé et protégé par *maintien de la paix*, tandis que débutent des actions à plus long terme de *consolidation de la paix*.

L'*imposition de la paix* est le plus récent, et le plus contesté, des quatre concepts. Elle s'est développée pour pallier une paralysie du système, due au fait que dans le monde de plus en plus convulsé de l'après-guerre froide, où bien des parties belligérantes sont floues, mal identifiées, non représentées officiellement par un gouvernement, et même non au fait du droit international, les cessez-le-feu et même tout simplement l'accord d'intervenir en «maintien de la paix» sont de plus en plus difficiles à obtenir.

Dans une logique militaire, ce développement est certainement inexorable: c'est ça ou la paralysie. Par contre, dans une optique non-violente, on se préoccupe infiniment plus de «rétablissement de la paix» (qu'on appellera plutôt «*transformation du conflit*») et de sa «consolidation» tous azimuts, éventuellement même à l'aide d'une «*intervention civile*». Au lieu de se concentrer sur l'échelon le plus haut (gouvernements, chefs de guerre...), on mettra le poids sur l'échelon intermédiaire (sociétés civiles, Eglises, etc.), visant son renforcement et sa sécurité maximum (tel est par exemple le mandat des Brigades de paix internationales, PBI). Si la paix doit être «imposée», qu'elle le soit par les propres peuples qui vivent - et surtout meurent - le conflit !

Philippe Beck

¹ La plupart des définitions qui suivent sont issues d'un manuel pédagogique de l'ONU: «Enseigner ce que sont le maintien de la paix et le rétablissement de la paix», 1993. ISBN 92-1-200151-3, n° de vente F.93.I.21. Cf. aussi <http://www.unac.org/francais/monitor/peace/> ainsi que <http://www.un.org/french/docs/sgf/agendaf2.htm>

Défense suisse et intégration européenne

Quelle sécurité voulons-nous, pour quelle communauté, nationale ou supranationale? La perspective d'une intégration de notre pays à une force de défense européenne pose des questions qui méritent un large débat. Le voici amorcé.

Le 26 novembre, le peuple s'est prononcé sur le montant des dépenses qu'il était prêt à consacrer à la défense nationale. Il aura bientôt à se prononcer sur l'envoi de soldats suisses à l'étranger. Dix ans après la chute de l'URSS, la recomposition progressive du paysage stratégique se poursuit toujours. Le processus est loin de son terme de sorte que le peuple devra repasser tôt ou tard devant les urnes pour tenir compte des nouvelles données. A ces occasions, le citoyen devra établir son choix en fonction de multiples critères difficilement évaluables : identification des menaces extérieures, priorités sociales, respect des partis-pris idéologiques, compétitivité économique, perspectives historiques, critères moraux, etc..

Or il semble qu'une sorte de tabou se soit établi au sujet des questions de défense dans la perspective de l'intégration de la Suisse à l'Europe. Le fait est que ce sujet n'est pas particulièrement porteur, voire plutôt embarrassant pour les pro-européens, et qu'il est peu pertinent pour les anti. Si ce tabou devait persister, le danger serait alors grand que des options stratégiques fondamentales ne soient discutées que par de petits comités restreints de spécialistes. Au hasard du calendrier des initiatives européennes ou autres, il ne serait pas impossible que le peuple doive alors se prononcer dans l'urgence, sans un minimum de connaissance et en l'absence de débats approfondis sur cette matière complexe.

C'est pourquoi la rédaction de «Terres civiles» va ouvrir ses colonnes à un certain nombre de personnes intéressées à présenter leurs propres réflexions, ou bien à se faire le porte-parole d'un groupe de personnes (officiel ou non). Nous espérons ainsi mettre à disposition de nos lecteurs une série d'articles ayant pour but d'identifier les problèmes et de proposer des solutions, (mêmes partisans). A cet égard, on peut considérer les articles de Valérie Garbani et Patrice Mugny en page 6 de ce numéro comme le début de la série. Les contributions spontanées de lecteurs, sous forme d'articles ou de lettres, sont évidemment les bienvenues.

Afin de favoriser une réflexion sereine et un véritable échange d'idées par rapport aux éventuels aspects polémiques, la rédaction aimerait que les auteurs des articles évitent de se répondre les uns aux autres d'un numéro à l'autre du journal.

De son côté, la rédaction de «Terres civiles» s'efforcera de publier une synthèse des problèmes relevés et des solutions proposées par les intervenants. Avec cette synthèse, l'ensemble des articles augmenté d'un certain nombre de lettres de lecteurs sera rassemblé en un dossier complet (directement lisible sur le site Web du CMLK).

L'objectif principal de cette série d'articles est d'établir une liste de questions et de réponses sur toutes sortes de thèmes en rapport avec l'avenir de la défense nationale et/ou européenne au sens large. A titre indicatif, nous proposons une liste, assurément non exhaustive, de thèmes qui méritent discussion:

- Défense européenne: quels sont les projets, les axes de la défense européenne, des options non-militaires sont-elles envisagées ou discutées?
D'après les scénarios probables, qui commanderait nos troupes, qui contrôlerait les circonstances de l'engagement de soldats, les conflits possibles entre un droit international et la compatibilité avec la démocratie directe?
- Que défendre, et comment dans un monde "globalisé"? Dans un monde globalisé, où les places de travail se délocalisent sans réelle opposition, qu'y a-t-il à défendre? Un ordre social ancien, une idée rassurante ou davantage?
- Peut-on, ou doit-on, considérer la lutte contre les mafias et le crime organisé à l'échelle mondiale comme une activité de type militaire? Et si oui, qu'en est-il de la spécificité des institutions judiciaires ordinaires ?
- La neutralité: but ou moyen? Dans les faits, peut-on imaginer une neutralité qui ne soit perçue de l'étranger autrement que comme un splendide isolement ? Peut-on faire rimer neutralité avec solidarité ?

- Le service militaire dans une armée de milice a longtemps été considéré comme un facteur d'intégration sociale. Si ce facteur est aussi important que beaucoup de gens le croient, le passage à une armée professionnelle devrait diminuer les possibilités d'intégration des personnes fraîchement naturalisées. Par quoi éventuellement le remplacer ?
- Objection de conscience : dans le cadre traditionnel de l'armée de milice, la question essentielle fut de répartir les objecteurs entre objecteurs de conscience et objecteurs politiques. Dans un monde où les armées auraient pour mission principale de préserver la tranquillité économique mondiale, comment catégoriser et protéger juridiquement les objecteurs "économiques" ?
- Que sont devenus les penseurs des mouvements pacifistes des années 1970-80; et que reste-t-il de leurs réflexions?
- Peut-on imaginer un scénario où la diplomatie suisse jouerait un rôle original dans le Concert des nations ?
- L'armée française a décidé au Kosovo d'incorporer directement des businessmen dans ses rangs. Ne devrait-on pas systématiquement faire accompagner d'entrepreneurs nos futurs soldats suisses envoyés en mission de maintien de la Paix à l'étranger ?
- Quels garde-fous institutionnels prévoir dans le cadre d'un éventuel passage à une armée européenne professionnelle ?
- Quelle distinction restera-t-il entre armée et police dans un monde où se généraliseraient des interventions militaires présentées comme des opérations de police entreprises sans déclaration de guerre?

Les personnes intéressées à contribuer peuvent contacter la Rédaction pour de plus amples informations sur la taille des documents et les délais de livraisons.

Jean-Pierre Hurni et Gilles Falquet

Permanence service civil de Fribourg : la belle équipe

Voici plus de deux ans, le CMLK a constitué un réseau romand de conseil pour le service civil. Particulièrement dynamique, la permanence de Fribourg présente son action.

N'en déplaise à ceux qui se plaisent à snober nos contrées perdues entre lacs artificiels et préalpes, Fribourg est depuis belle lurette un canton civilisé. En effet, une permanence pour la défense et la promotion du service civil y a vu le jour en 1998; pendant une dizaine d'années, elle fut précédée par une permanence qui aidait les objecteurs de conscience francophones et alémaniques à se préparer à passer devant le tribunal militaire.

Depuis 1996, cette équipe de pionniers s'est agrandie pour former depuis deux ans environ la Permanence service civil de Fribourg. Font partie de notre fameux pool civilisé, Blaise Curtenaz, Alain Grenier, Claude-Alain Jourdain, Laurent Kaeser, Jean-Luc Moullet, Christian Moullet, Bertrand Slavic et Lionello Zanatta, presque tous des anciens objecteurs de conscience ou des civilistes.

Nous offrons un numéro de téléphone 24h sur 24 grâce au système du Combox (026/323.41.64.). Chacun, à tour de rôle, est responsable d'une semaine de permanence. Nous relevons les appels en moyenne tous les deux jours. Ensuite, nous nous répartissons l'accompagnement des futurs civilistes selon les régions des permanents.

Concrètement, nous aidons et conseillons les candidats au service civil dans la mise en forme de leur dossier et nous leur proposons de faire une simulation d'audition dans les locaux du centre «Au Carrefour» à Fribourg. Au niveau des chiffres, nous pouvons dire que nous accompagnons une vingtaine de jeunes chaque année sur toute la démarche et que nous avons une moyenne de deux à trois appels de tout ordre par semaine.

Voici le témoignage de Van-Haï Trieu, étudiant en psychologie, qui habite Marly et qui est civiliste depuis cette année: «Par la présente, j'aimerais témoigner mon amitié à la permanence de Fribourg et surtout à Bertrand Slavic, mais aussi parler de mon expérience vécue à leurs côtés. En effet, l'année passée je suis allé voir la permanence de Fribourg pour leur demander de



l'aide au sujet de ma demande de service civil. Très vite, je me suis senti à l'aise. Cela grâce à la gentillesse et à l'empathie des gens sur place : tout de suite, nous nous sommes très bien entendus.

Mise à part leur côté humain, j'aimerais aussi parler de leur efficacité. En effet, j'ai pu constater que Bertrand aimait ce qu'il faisait et qu'il est parfait dans sa façon d'encadrer le candidat au service civil: il est clair, compréhensif, efficace. En plus, j'ai beaucoup apprécié le fait qu'à Fribourg, j'ai pu faire une audition à blanc pour un peu me rendre compte de l'audition

décisive.»

Depuis cet été, nous avons aussi mis en place une adresse e-mail (*voir ci-dessous*) avec laquelle nous espérons mieux atteindre les jeunes qui tapotent de plus en plus sur leur clavier. Enfin, nous avons ouvert un compte postal depuis cet automne pour pouvoir nous donner les moyens de réaliser un projet dont nous rêvons depuis quelques temps déjà : créer une pub Dia pour promouvoir le service civil dans les cinémas du canton de Fribourg.

Ainsi, au milieu de nos prés et de nos vaches «sacrées», Fribourg tend gentiment à se civiliser et ceci pour le bien de tous et de la paix et de la non-violence en particulier.

*L'équipe de la permanence
service civil de Fribourg
service.civil@caramail.com*

Les permanences de conseil du CMLK

LAUSANNE ET VAUD

Thévoz Pierre-Yves 021 784 00 26 thevoz@nagra.com
le mardi de 19h à 21h

Rouzeau David 021 601 33 37 david.rouzeau@bluewin.ch
le mercredi de 19h30 à 21h30

Bressoud Lionel 024 466 94 37 milbressoud@freesurf.ch

FRIBOURG

Permanence service civil 026 323 41 64 service.civil@caramail.com

NEUCHÂTEL

Portmann Jean-Luc 032 422 63 08

BIENNE

Nemitz Cédric 032 341 54 10 lavp@bielstar.ch
032 345 28 38 prof.

Ouvray Michel 032 724 56 45

JURA

Fleury Jef 032 422 63 08 jef.fleury@freesurf.ch

Nous travaillons aussi en collaboration avec la Permanence SC de Genève (022 328 24 54) et avec celle du GSsA (022 320 46 76).

Accompagnement protecteur en Suisse

SOS Asile Vaud a lancé une pétition pour éviter que les Kosovars établis depuis plus de quatre ans en Suisse ne soient refoulés, ainsi que des accompagnements lors de leurs démarches au Service de la Population.

Que peut-on faire quand on trouve que la loi d'asile de notre pays est inacceptable? Que faire quand on trouve injuste que des personnes intégrées chez nous depuis parfois huit ans soient renvoyées comme des criminels, par la police qui débarque chez elles au petit matin? Face aux autorités qui «appliquent la loi», on se sent souvent impuissant. Certains mouvements de soutien aux réfugié-e-s avaient imaginé, il y a quelques années, de s'enchaîner aux personnes qui risquaient le refoulement, d'autres de se coucher par terre pour empêcher le passage de la police. Les familles kosovars concernées par l'action du mouvement «En quatre ans, on prend racine» (voir ci-contre) n'ont pas voulu de ces actions, certes non-violentes mais qui pouvaient se révéler traumatisantes pour les enfants. Pas de chaînes, donc, pas de sit-in, mais juste une présence, voilà ce qu'ils ont réclamé.

L'accompagnement d'un militant, dans une zone de conflit à l'étranger, peut se révéler

important pour dissuader les agressions. Qui imaginerait qu'un tel accompagnement puisse également être utile en Suisse? Il porte pourtant ses fruits, depuis plusieurs mois. Ici, il ne s'agit pas de dissuader les agressions, mais d'éviter l'expulsion de la personne accompagnée.

Les requérant-e-s d'asile ont une attestation qu'ils doivent renouveler régulièrement au Service de la Population (SPOP). Un jour, ils reçoivent la date à laquelle ils doivent se rendre à l'aéroport. Ils ont alors trois possibilités: prendre leur vol, passer dans la clandestinité, ou se rendre à nouveau au SPOP pour prolonger leur attestation et tenter ainsi de rester légalement en Suisse. C'est parfois lors de ce passage au SPOP que les fonctionnaires appellent la police pour mettre la personne sous mesures de contrainte, c'est-à-dire l'enfermer en prison jusqu'au prochain vol. Pour prévenir un tel cas de figure, des Suisses, si possible influents (journalistes, politicien-ne-s, employeurs-euses, etc.),

accompagnent les Kosovars qui se présentent au SPOP. Depuis le mois d'août 2000, 43 personnes ont été accompagnées (une quinzaine avait un plan de vol fixé). Une seule a été mise sous mesures de contrainte et renvoyée au Kosovo. Mais certaines personnes ont décidé de rentrer par elles-mêmes, parce qu'elles ne supportaient plus la pression exercée par le canton, ce qui est hélas bel et bien l'objectif de nos autorités.

Emrush Hakaj, accompagné à chaque demande de prolongation de son attestation, parfois tous les dix jours (!), est conscient que s'il est encore en Suisse, il le doit aux accompagnements: «Souvent je me demande si moi aussi j'aurais fait cela pour que quelqu'un puisse rester dans mon propre pays. Je trouve cette action très courageuse et désintéressée.»

Manon Schick



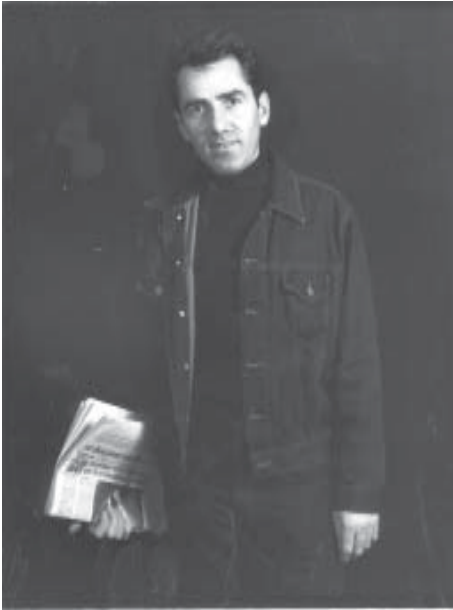
JAKUPI Bajram, marié, deux enfants

A 19 ans, j'ai reçu la convocation pour le service militaire mais je ne voulais pas faire la guerre en Bosnie et en Croatie. Comme je n'étais pas sûr de ne pas me faire "descendre" dans le dos par les Serbes, je me suis caché à la maison et dans les alentours. Lors d'une manifestation pour la démocratie en Kosovë, les Serbes m'ont pris. J'ai été emprisonné 60 jours à Ferizaj, à Pristina puis finalement à Istog. A ma sortie de prison, les policiers ont confisqué mon passeport et je suis resté bloqué au pays, vivant en cachette pendant 2 ans. Comme il n'y avait pas d'issue à cette situation, mes parents m'ont conseillé d'aller tenter ma chance ailleurs. C'est ainsi que je suis venu en Suisse. J'avais déjà six frères ici, deux plus jeunes restant avec mes parents, ainsi que deux sœurs. Je suis arrivé en Suisse en 1992 et j'ai travaillé chez un vigneron. Mais c'est à ce moment-là que le statut de saisonnier a été supprimé et je n'ai pas pu obtenir de permis de travail.

En 1994, j'ai été engagé dans une entreprise de ferblanterie-couverture, où je travaille toujours. Mon patron m'apprécie car je respecte le travail. Dans ce pays j'ai toute ma famille, ma femme, mes enfants, et on peut vivre normalement. Si je retourne en Kosovë je n'ai plus rien, éventuellement, au mieux, une tente pour nous abriter. Ici je peux gagner la vie de ma famille, là-bas ce n'est pas possible. Ici je me sens bien. J'ai respecté les lois, je respecte mon travail, je n'ai jamais eu affaire avec la police. Je poursuis mon chemin pour aider ma famille qui compte sur moi.

Je sais bien qu'il y a des Kosovars qui ne nous ont pas fait une bonne publicité, mais dans toutes les sociétés il y a des bons et des moins bons éléments. Chacun choisit son chemin.

Dépôt de la demande d'asile : 1994 – il travaille dans la ferblanterie à Morges



HAKAJ Emrush, célibataire

J'ai quitté mon pays le 20 juin 1992 à cause de la violation des droits de l'homme, la politique et surtout la guerre. Dès mon entrée en Suisse j'ai travaillé jusqu'à maintenant, sans aide financière de personne. Je suis là depuis 8 ans, c'est vraiment beaucoup, j'y ai fait ma vie. J'ai de nombreuses connaissances et m'y plais énormément. J'ai une situation stable et ne tiens pas à retourner dans mon pays. De toute façon, tout est détruit et je ne sais pas où aller.

En Suisse, j'éprouve un sentiment de bien-être et de sécurité, ce qui n'est pas le cas dans mon pays. Je me suis très bien adapté aux coutumes de ce pays, ce que j'apprécie.

En quatre ans, on prend racine

Depuis environ dix ans, la province du Kosovo est traversée par des guerres successives, qui à chaque fois provoquent le départ d'un certain nombre de Kosovars. Depuis 1994, le gouvernement de Milosevic a refusé de délivrer des papiers d'identité pour les personnes albanaises du Kosovo qui avaient cherché refuge dans des pays tiers.

Maintenant que la guerre au Kosovo est finie, les autorités suisses ont décidé de renvoyer les personnes issues de cette province. Mais les personnes arrivées en Suisse depuis longtemps se sont intégrées dans notre pays, elles ont trouvé du travail et elles ont appris le français. Après tous ces efforts, elles doivent repartir dans un pays qu'elles ne connaissent plus.

Une solution a néanmoins été trouvée par le biais de l'Action humanitaire 2000 pour les personnes arrivées avant janvier 1993, qui recevront un permis F. Par contre, les personnes arrivées entre 1993 et 1996, qui travaillent, parlent le français et dont les enfants sont scolarisés, devraient quitter la Suisse. Certaines sont si bien intégrées dans notre pays qu'elles ne peuvent envisager un départ. Elles ont alors décidé de se battre, et c'est ainsi qu'est né le mouvement " En quatre ans on prend racine ".

Une pétition lancée par SOS Asile Vaud et soutenue par plus de 4'000 signatures a été déposée au Conseil d'Etat le 16 juin dernier. Le conseiller d'Etat Claude Ruey a refusé de recevoir une délégation du mouvement et les personnes concernées ont commencé à recevoir des avis de renvoi. Les accompagnements ont alors commencé (voir article ci-contre). Comme le mouvement " En quatre ans on prend racine ", SOS Asile Vaud et le SAJE ne reçoivent plus aucune réponse à leurs courriers adressés aux autorités, et comme Claude Ruey ne veut pas soutenir les personnes concernées, le mouvement a décidé d'interpeller cette fois-ci le Grand Conseil, en déposant une seconde pétition qui demande que les Kosovars arrivés en Suisse depuis plus de quatre ans puissent obtenir un permis de séjour et de travail stable, et qu'ils ne soient pas renvoyés aussi longtemps qu'une solution ne sera pas trouvée. Des actions sont entreprises, telles qu'un stand au marché, des distributions de tracts, etc. Vous aussi pouvez écrire à nos autorités, afin de faire pression. Les adresses et des modèles sont disponibles à l'adresse suivante :

" En quatre ans on prend racine "
 c/o SOS Asile Vaud CP 3928 1002 Lausanne
 Tél. : 021 351 25 51

Sandra Antrilli

Je suis parti de chez moi menottes aux poings pour être enrôlé dans l'armée serbe. J'en ai été très malheureux et ne désire pas partir de la Suisse dans ces mêmes conditions.

Dépôt de la demande d'asile : 1995 – il travaille chez Naville à Lausanne



ABAZI Hajredine, marié, deux enfants

La première fois que je suis venu en Suisse, c'était en 1990, à cause d'un accident de travail. J'ai été opéré deux fois puis je suis rentré au Kosovo. En 93-94, je suis revenu en Suisse pour me faire opérer de l'oeil.

En Kosovë, j'étais maître d'école. J'avais un salaire très bas, on vivait avec ça.

En 1995, je suis revenu seul en Suisse comme requérant d'asile. J'ai commencé à travailler en tant qu'aide de cuisine pour aider ma famille restée là-bas. J'avais peur pour ma femme qui est asthmatique et n'avais pas osé lui dire que j'étais ici. Elle est arrivée en 1996.

Aujourd'hui, je ne veux pas repartir car je ne sais pas où emmener ma femme et mes enfants, je n'ai plus de maison, je n'ai plus rien. La seule chance qui me reste est de rester ici. Rentrer en Kosovë c'est comme me tirer une balle dans la tête.

Dépôt de la demande d'asile : 1995 – il travaille dans le restaurant La Principessa à Lausanne

En prison pour pacifisme

Etabli chaque année par l'Internationale des Résistants à la Guerre, le tableau d'honneur des Prisonniers pour la Paix regroupe les personnes emprisonnées dans le monde entier pour avoir refusé le service militaire ou pour avoir participé à des actions directes non-violentes contre des préparatifs guerriers. L'édition 2000 de ce tableau d'honneur est remarquablement semblable à celle de 1999 et à celle de 1998 (voir Terres Civiles No 3 et No 7).

Les objecteurs de conscience religieux en Arménie et au Turkménistan, les objecteurs "absolus" de Finlande et d'Espagne, tout comme les "désarmeurs" non-violents des Etats-Unis, continuent à défier leurs tribunaux, leurs gouvernements et leurs armées.

Dans de nombreux cas, les mêmes militants sont arrêtés et réemprisonnés à plusieurs reprises pour avoir manifesté la profondeur de leurs convictions et la force de leur esprit de résistance. Dans d'autres cas, ce sont de nouveaux venus qui entrent en scène pour continuer la lutte de ceux qui ont été emprisonnés dans le passé. Comment cet engagement peut-il se maintenir pendant des mois de détention et des années de lutte sociale? Essentiellement grâce à des réseaux de soutien qui peuvent prendre des formes très diverses: électroniques avec la campagne de courriels de Red de Apoyo en Espagne, traditionnelles avec le flot de lettres et de cartes adressées à l'objecteur turc Osman Murat Ülke, sociales avec les Femmes en Noir de Belgrade (voir plus loin). Ces dernières ont apporté pendant de longues années une aide inappréciable aux objecteurs de conscience et déserteurs serbes, ainsi qu'aux réfugiés, aux prisonniers politiques, aux minorités ethniques et sociales.



Dessin extrait d'une série de cartes envoyées par des enfants hollandais à l'objecteur emprisonné Osman Murat Ülke, en Turquie
Source : War Resisters International

▼ Espagne : aider les insoumis grâce à un réseau de soutien virtuel

Voici un courriel (*e-mail auf frenglish*) qui sollicite un soutien international aux *Insumisos* espagnols. Il illustre le rôle croissant que la technologie, avec un gain de temps appréciable, joue désormais dans le soutien aux objecteurs et aux militants non-violents emprisonnés.

Chers amis,

Nous espérons que ce message saura vous toucher. Nous venons à vous avec une offre: souhaitez-vous rejoindre un réseau de soutien pour deux antimilitaristes qui ont déserté de l'armée espagnole? Pour notre désobéissance, pour notre combat en faveur d'un monde libéré des armées, des guerres et des dépenses militaires, nous avons été condamnés à des peines de 2 ans et 4 mois de prison.

Quels sont les enjeux?

Les dépenses militaires sur cette planète sont aberrantes et injustes. D'après l'ONU, 5% de toutes les dépenses militaires pourraient suffire à satisfaire les besoins de base de l'humanité entière en matière de santé, nourriture, éducation et hygiène. Quoiqu'il en soit, le rôle de l'armée n'est pas, comment le prétendent les gouvernements, de maintenir la paix ou de remplir des missions humanitaires, mais de défendre les intérêts des riches pendant que la majorité du monde est condamnée à la misère.

En Espagne, le mouvement des objecteurs de conscience s'appelle le MOC (Movimiento de Objecion de Conciencia). Il est membre de l'Internationale des Résistants à la Guerre. Le MOC a passé des années à lutter pour l'abolition de l'armée

☞ suite page 14

« Nous ne t'avons pas oublié »

Le 14 octobre 1996, Osman Murat Ülke - « Ossi » pour ses amis - commença à purger sa peine à la prison militaire de Mamak, à Ankara. Aussitôt, un flot de lettres de protestation et de solidarité commença à déferler. Le cas d'Ossi montre bien à quel point les lettres destinées aux Prisonniers pour la Paix peuvent être efficaces. Son emprisonnement était attendu, et des associations partenaires de la Turquie et de toute l'Europe occidentale - dont plusieurs sections de l'IRG - y étaient préparées.

Pendant ses premiers jours d'emprisonnement, Ossi a reçu jusqu'à cent lettres par jour ! Il avait l'impression que les murs de la prison tombaient en ruine. Enfermé dans une cellule, il était pourtant en contact avec tellement de gens, sur le plan national et international « Cela m'a énormément motivé. J'ai essayé de répondre à toutes les lettres et je passais mes journées en cellule à écrire. Heureusement, je savais par mes avocats et grâce aux réponses reçues que mes lettres étaient vraiment expédiées. » Beaucoup de gens écrivent des courtes cartes postales ou des cartes de vœux. Sur une carte de Noël, on peut lire cette phrase encourageante « Nous connaissons votre sort et nous vous souhaitons de la force. » Ossi observe qu'il est « étrange que, vivant dans un pays islamique et étant moi-même anarchiste et athée, j'aie reçu tellement de cartes de Noël. Mais chaque carte signifie que quelqu'un a pensé à moi, et cela me donne de l'énergie. »

« Les lettres les plus stimulantes étaient celles dans lesquelles les gens racontent aussi leur propre histoire. Et que pensent-ils des raisons qui m'ont amené en prison ? Quelle est leur opinion sur des thèmes comme l'objection de conscience, la guerre, la désobéissance civile ? Leurs opinions stimulent ma pensée et me donnent beaucoup de satisfaction.

Le mieux, bien sûr, c'est quand quelqu'un vous écrit régulièrement et vous envoie même des paquets. Une Hollandaise qui était professeur d'anglais en France m'a envoyé sept ou huit paquets. Son fils avait refusé comme moi de prendre les armes, et elle me soutenait avec d'autant plus de compréhension. Elle m'envoyait des chocolats, des livres et des journaux. »

Evidemment, les gouvernements connaissent bien la force de soutien du courrier de solidarité, et préfèrent que de telles lettres n'atteignent pas le prisonnier. Durant les premiers mois, Ossi recevait au moins 30



lettres et cartes par jour, mais par la suite son courrier fut intercepté et gardé par les autorités. En conséquence, l'association des Résistants à la Guerre d'Izmir, qui avait coordonné la campagne de courrier, demanda d'envoyer de préférence à son adresse à elle les cartes et lettres destinés à Ossi. Grâce à cette mesure, nombre de lettres purent franchir les murs de la prison avec les courriers de son avocat.

Mais même si le courrier ne parvient pas à la cellule du détenu, sa seule existence avertit les gouvernements qu'ils ne peuvent pas simplement faire ce qu'ils veulent. Chaque lettre dresse un peu plus haut une barrière contre la torture, chaque lettre représente un peu de protection pour la personne qui se trouve derrière les barreaux. « Nous pouvons seulement faire des hypothèses sur l'impact de telles lettres de protestation, ou de délégations d'observateurs internationaux, sur les sentences rendues par les tribunaux. Ainsi, nous avons été impuis-

sants dans le cas de la parlementaire kurde Leyla Zana, à l'époque où même une solidarité internationale attentive ne pouvait pas persuader la justice criminelle turque de traiter ses propres concitoyens conformément à la loi » observe l'avocat Hülya Üpcinar, responsable du Centre pour les droits humains et la recherche juridique à Izmir.

« Quand j'ai été transféré à la prison militaire d'Eskehir, le directeur savait bien sûr qui j'étais, raconte Ossi. Et j'ai ainsi pu garder les droits que j'avais acquis grâce à ma grève de la faim à Mamak : on m'a autorisé à recevoir des livres et des périodiques. Mon « influence » s'est manifestée à d'autres occasions : un jour,

je suis passé devant la salle de réunion des gardes. Sept ou huit d'entre eux étaient assis autour d'une table sur laquelle il y avait une montagne de lettres de solidarité ; pour se divertir, les soldats s'en lisaient mutuellement des passages. Qui pourrait dire si cette activité n'a pas eu sur eux une influence inattendue ? »

Osman Murat Ülke a été libéré de prison le 8 mars 2000. Selon la loi militaire turque, il est toujours considéré comme un déserteur, mais n'a pas encore été à nouveau arrêté.

En photo : Yasin Yildirim s'exprime à la Journée internationale des Objecteurs à Londres. Yasin et deux autres membres de l'Initiative antimilitariste d'Istanbul, Mustafa Seyhoglu et Gökhan Birdal, ont été accusés d'« encouragement à l'antimilitarisme » en raison de leur soutien public à l'objecteur emprisonné Osman Murat Ülke. La phase finale de leur procès s'ouvre le 5 décembre. Pour plus d'informations : uyarabaci@hotmail.com

et la reconversion des dépenses militaires pour répondre aux besoins sociaux. Pour atteindre ce but, parmi d'autres stratégies, nous avons utilisé le moyen de l'insoumission. En conséquence, beaucoup de gens ont été emprisonnés. La pression exercée sur le gouvernement a poussé celui-ci dans la direction d'une armée plus professionnelle, mais le mouvement antimilitariste reste ferme dans son travail en faveur de la paix mondiale.

La stratégie actuelle du MOC est centrée sur la désertion, ou "insoumission dans les casernes". En février 1998, José Ignacio Royo et Alberto Estefania ont déserté. Cette année, ils ont été jugés par un tribunal militaire et condamnés à 2 ans et 4 mois de prison. En ce moment, ils sont libres, mais vont bientôt être incarcérés. Que veulent-ils atteindre? Un monde de justice, sans armées et sans guerres. Utopie? Pas davantage que l'éradication de la pauvreté ou l'égalité entre hommes et femmes. Le but est de progresser dans cette direction - à mesure que davantage de gens le feront, nous gagnerons tous de la force.

Qu'est-ce que Red de Apoyo?

En espagnol, Red de Apoyo signifie réseau de soutien. C'est une liste très étendue de personnes et d'organisations qui sont sensibles à l'injustice et qui veulent être informées.

Quel engagement demandons-nous?

Peu de choses : recevoir un message tel que celui-ci de temps à autres (une fois par mois environ) et le transmettre à d'autres. Si vous souhaitez soutenir cette cause, il vous suffit d'envoyer un courriel à : redapoyo@ole.com avec la mention YES.

Muchas gracias pour votre attention et votre soutien.

Ken Simons

(c) War Resisters International
Tradaptation : Roger Gaillard

▼ Belgrade : Milosevic est tombé, la lutte continue par les Femmes en Noir

Neuf ans de militantisme par les Femmes en Noir : 9 octobre 1991 - 9 octobre 2000

Nous souhaitons adresser nos félicitations à tous les citoyens hommes et femmes, aux organisations non-gouvernementales, au mouvement OTPOR et aux partis d'opposition qui ont contribué à la chute du régime fasciste. Milosevic a été battu aux élections du 24 septembre 2000 et les citoyens ont consolidé cette victoire dans la rue par des actions de désobéissance civile le 5 octobre 2000...



"Les Mères", de K. Kollwitz, une artiste marquée par l'horreur concentrationnaire de la deuxième guerre mondiale

Les Femmes en Noir Contre la Guerre sont descendues pour la première fois dans la rue à Belgrade le 9 octobre 1991, pour protester contre le régime de Slobodan Milosevic, le militarisme, le nationalisme et la violence contre les femmes. Neuf ans plus tard, nous sommes heureuses que le premier objectif de notre protestation aie été atteint! Le régime a été vaincu! Mais tout n'est pas encore résolu! Slobodan Milosevic est un criminel de guerre, responsable des guerres et des nettoyages ethniques en Croatie, en Bosnie Herzégovine et en Kosove.

Nous sommes pleines de joie pour cette fin de la terreur, mais nous demandons encore

- l'extradition de Slobodan Milosevic au Tribunal international sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie de La Haye
- la libération de Flora Brovina et de tous les Albanais de la Kosove, ainsi que de Miroslav Filipovic, emprisonnés en Serbie pour de fausses raisons politiques

- une réponse à la question : où est Ivan Stambolic?
- une amnistie urgente pour tous les déserteurs, et l'introduction de nouveaux programmes pour la réinsertion des hommes qui ont refusé de participer aux guerres de Milosevic
- le raccourcissement à 6 mois du service militaire obligatoire, ainsi que l'introduction d'un droit au service civil
- le soutien aux actions pour les droits politiques des femmes, pour l'égalité de participation des femmes dans les institutions de l'Etat.

Malgré notre sentiment de joie face à la fin du régime, nous savons que notre travail n'est pas terminé; nous allons continuer à travailler à l'élimination du militarisme, du nationalisme et de la violence masculine contre les femmes.

Belgrade, les Femmes en Noir, 9 octobre 2000. Courriel : stasazen@eunet.yu

P.S. Le 2 novembre, Brovina, Filipovic et Stambolic ont été libérés de prison, ainsi que la plupart des Albanais de Kosove emprisonnés en Serbie.

Prisonniers pour la paix 2000 : le tableau d'honneur

ARMENIE

Artur Stepanian
Vigen Hakopian
Vardan Virabian
Khachatur Zakarian
Garib Grigorian,
Armen Harttenian
Vitaly Usupov
Aram Kazarian
Armen Babaian
Vaginak Saroian
Henrik Hovnikian
 Leur écrire à l'adresse : **g Kosh, ITK,**
Nachalniku, Arménie

Tous ces hommes sont des Témoins de Jéhovah, condamnés à des peines allant de un à quatre ans et demi de prison. Virabian en est à sa deuxième condamnation pour refus de servir. Usupov, d'origine kurde, a été recruté de force et n'a pas pu bénéficier d'un interprète à son procès.

FINLANDE

Ces "objecteurs absolus" (total objectors) ne refusent pas seulement l'armée finnoise, mais aussi un service alternatif dont la durée est plus du double de celle du service militaire. Cette durée est jugée punitive par Amnesty International, qui, en conséquence, a adopté comme "prisonniers de conscience" 14 de ces objecteurs. Ceux-ci doivent subir des peines de prison allant jusqu'à 197 jours. Les personnes suivantes seront en détention le 1er décembre 2000 :

Marko Tauriainen (28.8.2000-11.3.2001)
Suomenlinnan tyssiirtola, Suomenlinna C
86, 00190 Helsinki, Finlande

Teemu Kalvas (29.9.2000 - 12.4.2001)
Anssi Korhonen (1.9.2000 - 18.3.2001)
Juho Lindman (31.8.2000 - 16.3.2001)
Sami M J Nieminen (2.10.2000 - 19.4.2001)
Janne O Nurminen (2.10.2000 - 18.4.2001)
Ilmari Saarilehto (2.10.2000 - 18.4.2001)
Helsingin tyssiirtola, PL 36, 01531 Vantaa,
Finlande

Joonas Peltola (1.8.2000-17.2.2001)
Vilppulan varavankila, Kotiniementie 67,
35700 Vilppula, Finlande

ISRAEL

En octobre 2000, Noam Kuzar a été emprisonné 28 jours pour avoir refusé de servir dans des actions militaires contre les Palestiniens. D'autres refus d'interventions particulières par des soldats ou des réservistes sont à prévoir si le conflit actuel s'étend encore.

Mordechai Vanunu

Ashkelon Prison, Ashkelon, Israel
 Kidnappé par le Mossad à Rome le 30 septembre 1986, après avoir révélé au monde qu'une centrale israélienne fabriquait secrètement des armements nucléaires, le technicien Mordechai Vanunu a été condamné à 18 ans de prison pour espionnage et trahison. Pour plus d'informations : www.nonviolence.org/vanunu.

MACEDOINE

En l'an 2000, au moins trois objecteurs de conscience ont été condamnés à des peines de 2 à 3 mois pour refus de servir. Selon un projet de nouvelle réglementation, un service alternatif sera mis en place mais il durera 14 mois, soit 5 mois de plus que le service militaire. Les demandes d'exemption pour raisons de conscience ne sont acceptées que pendant les 15 premiers jours après l'ordre de marche. .

ROUMANIE

En juin, dans une série de procès, 20 objecteurs de conscience Témoins de Jéhovah ont été condamnés à des peines de 18 à 30 mois de prison. Toutes les peines ont été suspendues pour une durée de trois ans et demi.

ESPAGNE

Jose Ignacio Royo et Alberto Estefana ont été condamnés à 2 ans et 4 mois pour désertion, mais n'ont pas encore été incarcérés. Voir l'article dans ce numéro pour plus d'informations.

Jesus Belascoain Ekisoain (2 ans 4 mois depuis août 2000)

José Maria Trillo-Figueroa Calvo (2 ans 4 mois depuis juillet 2000)

Juan Carlos Pérez Barranco (a terminé en janvier 2000 une peine de 2 ans et 4 mois, mais gardé en détention préventive)

José Manuel De La Fuente Rios (2 ans 4 mois depuis août 2000)

Unai Molinero Ortiz (2 ans 4 mois depuis novembre 1999)

Raul Alonso Lopez (2 ans 4 mois depuis juin 1999)

Ignacio Ardanaz Ruiz (2 ans 4 mois depuis mars 1999)

Javier Gomez Sanchez (2 ans 4 mois depuis février 1999)

Rafael Fernandez Ferrete (2 ans 4 mois depuis décembre 1998) en liberté conditionnelle

Joseph Ghanime Lopez (2 ans 5 mois depuis juillet 1999)

Alberto Naya Suarez (2 ans 4 mois depuis juillet 1999)

Ces hommes ont été emprisonnés pour désertion à la suite de la campagne "Insoumission dans les casernes". Les deux derniers, Joseph et Alberto, ont été arrêtés lors d'une manifestation. Tous sont incarcérés à :

Prision Militar de Alcala, Ctra Alcala-Meco, km 5, 28805 Alcala de Henares, Madrid, Espagne

TURQUIE

La dernière phase du procès de **Mustafa Seyhoglu, Yasin Yildirim** et **Gskhan Birdal**, accusés de "dresser le peuple contre l'armée", commencera le 5 décembre 2000 à Istanbul.

TURKMENISTAN

Nuryagdy Gairov a été condamné à un an de prison le 19 janvier 2000. Il purge sa peine dans une colonie pénitentiaire à Tedzhen. **Igor Nazarov**, autre Témoin de Jéhovah, est peut-être encore en train de purger une peine de deux ans dans le même camp.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Peter De Mott (60 jours; incarcéré le 23 octobre 2000)

Felton Davis (90 jours; incarcéré le 23 octobre 2000)

Alexandria Co. Jail, 2001 Mill Rd., Alexandria, VA 22314 USA

Accusés d'obstruction après une manifestation pacifique au Pentagone, en août 2000.

Daniel Sicken #28360-013 (41 mois)
FPC Lewisburg, P.O. Box 2000, Lewisburg, PA 17837, USA

Sachio Ko-Yin (30 mois)
39 South 4th Street, Lewisburg, PA 17837, USA

Militants des "Charrues Minuteman III" qui ont désarmé un silo de missiles nucléaires le 6 août 1998. Sachio accomplit le reste de sa peine à domicile.

Philip Berrigan #292-139 (30 mois; incarcéré le 12.1999)

Rev. Steve Kelly S.J. #292-140 (27 mois; incarcéré le 12.1999)

Roxbury Correctional Institution, 18701 Roxbury Rd., Hagerstown MD 21746, USA

Susan Crane #916-999 (27 mois; incarcérée le 12.1999)

Maryland Correctional Institution for Women, P.O. Box 535, Jessup, MD 20794, USA

Elizabeth Walz #995376 (18 mois; incarcérée le 12.1999)

Baltimore Co. Detention Center, 200 Court House Court, Towson, MD 21204, USA
Désarmement direct d'équipements anti-tank A10 par des militant-e-s des "Charrues contre l'uranium appauvri".

Howard Mechanic #44998-008 (5 years)
CCA-FCC FA203B, P.O. Box 6900, Florence, AZ 85232, USA

Condamné en mars 1972 pour avoir violé le "Civil Obedience Act" pendant les manifestations de Saint-Louis, suite aux tueries policières de l'Université de Kent (mai 1970). S'est rendu en février 2000 pour accomplir sa peine.

John Patrick Liteky #83725-020
FPC Sheridan, PO Box 6000, Sheridan, OR 97378-6000, USA

Condamné pour plusieurs actions de protestation avec des aspersions de sang contre l'Ecole des Amériques au Pentagone (29 juillet et 20 octobre 1997), et à Fort Benning (25 février 1998).



Conseils pour vos cartes et lettres

Envoyez toujours vos cartes sous enveloppe, et indiquez-y votre nom et votre adresse. Pensez à ce que vous aimeriez recevoir si vous étiez en prison.

Parlez de vous, de votre vie, de vos proches, ajoutez des photos ou des dessins.

N'écrivez rien qui puisse causer du tort au détenu.

Ne commencez par la phrase : "Quel courage vous avez, je ne serais jamais capable d'agir comme vous !"

Ne vous attendez pas à ce que le prisonnier puisse vous répondre.

Si toutefois vous recevez une réponse intéressante, envoyez-en une copie à : WRI Office, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Angleterre.

Marche mondiale des femmes : la nécessité et l'envie de poursuivre

Le 17 octobre, à New York, des femmes, venues de partout, ont fait la chaîne sur la place de l'ONU pour déposer 300'000 cartes présentant des revendications mondiales (cf. Terres civiles no 10). En tout, il y a eu 4'700'000 signatures et certaines arrivent encore. Ainsi, la marche mondiale des femmes est clôturée. Elle n'a pas encore donné lieu à un bilan. Les éléments avancés ici relèvent des propos, sur le vif, de Nadia Lamamra, Secrétaire de la FemCo (coalition féministe suisse) et présente à Bruxelles ainsi qu'aux Etats-Unis. Cette dernière souligne l'importance accordée en premier lieu à la richesse des événements : "Le 18 octobre, une journée de clôture était organisée pour l'ensemble des déléguées, moments de rencontre, pour certaines de retrouvailles. Moment de bilan, aussi, mais qui ne s'est pas vraiment déroulé ainsi. C'était trop tôt encore, les femmes ont préféré dire leur joie, dire le plaisir de participer à un mouvement international, elles voulaient dire leur détermination pour les années à venir de ne pas laisser mourir la marche, de continuer à nous battre ensemble ...".

Entre 30 et 45'000 personnes étaient présentes à Bruxelles, et entre 10 et 15'000 à New York. Un moment historique qui n'a toutefois pas été retenu par la presse. Les rencontres avec le FMI et la Banque mondiale n'ont d'ailleurs pas eu un meilleur écho. M. Koehler, directeur du FMI, s'est contenté de réfuter point par point les témoignages et les analyses présentées. Il a renvoyé la responsabilité aux gouvernements, à la corruption. M. Wolfensen, président de la Banque Mondiale, a fait savoir que les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes étaient déjà considérés. La clôture américaine à Washington a laissé ainsi un goût amer. Cela d'autant plus que cette clôture ressemblait davantage à un meeting électoral pour le parti démocrate. Du côté de New-York, l'accueil des déléguées n'a pas davantage abouti à des propositions concrètes. L'ONU s'est bornée à annoncer son "engagement" pour imposer aux pays le plan Pékin + 5 (dernier plan de résolution

avancé 5 ans après la Conférence mondiale des femmes, et devant être adopté par les gouvernements. Alors que le plan antérieur n'a pas trouvé de succès, certaines des "nouvelles" résolutions du plan Pékin + 5 signifient un véritable recul en terme de revendications). Si les femmes des pays industrialisés semblaient ne rien attendre de ces rencontres, les "femmes du sud" les ont néanmoins vécues comme une victoire. Habituellement sans-voix, elles ont pu faire entendre leur analyse et leur colère dans ces hauts lieux de décision et de pouvoir.

Nadia Lamamra souligne également deux autres points positifs. Cette marche aura été l'occasion de créer ou de recréer un réseau, un réseau national tout d'abord pour la Suisse et un réseau international. Cette marche a été l'occasion de créer des solidarités. Même si d'un endroit à l'autre, les revendications concrètes pouvaient varier, les femmes qui se sont mobilisées savent désormais qu'elles font partie d'un réseau plus vaste et qu'elles sont soutenues. Enfin l'autre apport original de cette marche est d'avoir mis en avant les causes structurelles de la pauvreté et de la violence faite aux femmes. Des causes structurelles, capitalisme et patriarcat, qui sont les mêmes partout et qui permettent à l'ensemble des réseaux de se retrouver.

Maintenant, il y a lieu de faire un bilan au niveau mondial, européen et national, à réfléchir à la suite... Avec pour Nadia Lamamra une double certitude : continuer à trouver la force et le courage de s'opposer à la fois au capitalisme et au patriarcat. L'autre certitude est que ce combat ne se mènera pas dans la négociation mais dans l'action. Cette marche a bien réussi ! Elle a apporté la possibilité de nombreuses femmes de s'organiser à différents niveaux et de leur donner la volonté de continuer la lutte. Cette marche ne s'est donc pas terminée là ! Elle a donné un merveilleux élan aux mouvements féministes qui la composaient.

Sandrine Bavaud

Cadeaux pour faire la paix

Dernière gâterie avant le prochain millénaire : la mini-librairie du CMLK baisse ses prix pour mieux diffuser la culture de la non-violence. Livres, CD, jeux, bandes dessinées : faites votre choix.

BON DE COMMANDE

Jeux coopératifs : des approches concrètes

Jeux coopératifs pour bâtir la paix, M. Masheder, Ed. Uni de Paix, Namur (B)		
Tome 1, 1988, 137 p.	Fr.	18.00..... ex.
Tome 2, 1989, 106 p.	Fr.	18.00..... ex.
La solidarité en jeux, dépliant NVA, 4 p.	Fr.	2.00..... ex.

T'chang

Jeu coopératif de table : passionnant, populaire... Ed. Casse-Noisette, Bxl (B)	Fr.	70.00..... ex.
---	-----	----------------

Ateliers pour communiquer autrement

Faites la Paix, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1989, 51 p.	Fr.	15.00..... ex.
Contes à faire la Paix, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1993, 28 p.	Fr.	12.00..... ex.
Il en faut peu pour être amis, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1994, 40 p.	Fr.	7.00..... ex.

Formation à la non-violence active

Conflit, mettre hors-jeu la violence, dépliant, NVA, 6 p.	Fr.	2.00..... ex.
La médiation, briser l'engrenage de la violence, dépliant NVA, 6 p.	Fr.	2.00..... ex.
La médiation, dossier NVA, 1993, 88 p.	Fr.	15.00..... ex.
Le principe de non-violence, J-M. Müller, Ed. Marabout, 1995, 322 p.	Fr.	11.00..... ex.
Conflit, mettre hors-jeu la violence, NVA, Ed. Chronique Sociale, 1999, 142 p.	Fr.	18.00..... ex.
Négocier, ça s'apprend tôt, E. Crary, Ed. Uni Paix, Namur (B), 1984, 172 p.	Fr.	23.00..... ex.
Vivre ses conflits au quotidien, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1996, 186 p.	Fr.	22.00..... ex.
Les mots sont des fenêtres, M. Rosenberg, Ed. Jouvence, 1999, p. 229	Fr.	28.00..... ex.
Pratique de la communication non violente, W. Myers, Jouvence, 1999, 93 p.	Fr.	9.00..... ex.

CD

Pas la guerre, Jacky Lagger, Ed. CMLK, mai 2000	Fr.	20.00..... ex.
Ils ont marché sur la terre, Ed. Radio Suisse Romande (3 CD)	Fr.	35.00..... ex.

Service civil : un classique indispensable

Service civil, mode d'emploi, Ed. d'en Bas, 1996, 157 p.	Fr.	20.00..... ex.
--	-----	----------------

Sur les pères

Gandhi, Dossier NVA, Montargis (F), 1991, 95 p.	Fr.	20.00..... ex.
BD Martin Luther King, Ed. Bayard, 1985	Fr.	13.00..... ex.
Bande dessinée Gandhi, le pèlerin de la paix, Ed. Bayard, 1989	Fr.	13.00..... ex.

Les frais d'emballage et de port ne sont pas inclus dans ces prix.

Nom :

Adresse :

Tel :

A renvoyer à : CMLK - 52, rue de Genève - 1004 Lausanne

“No Limits”, une BD signée Derib

Le réd. en chef de Terres Civiles m'a fait l'honneur de me prier d'écrire un compte-rendu du dernier album de Derib, “No Limits”, et me voilà dans de beaux draps. Entre tous, dans la constellation du CMLK, je suis la moins qualifiée pour mener à bien ce travail. Les problèmes générationnels existent, et ce n'est pas parce que je lis nuit et jour, passant de la littérature à la paralittérature, que je suis apte à parler d'une BD.



De mon temps - ah la triste expression - la BD n'existait pas, et il m'est dès lors difficile d'analyser et d'apprécier réellement cette oeuvre. Cependant, ayant la chance d'avoir autour de moi quelques-uns de mes petits-enfants et d'autres jeunes lecteurs, j'y mettrai du mien et du leur.

La page de couverture dans l'édition hors commerce est très belle, celle de l'édition vue en librairie l'est nettement moins. Le dessin de Derib est familier aux enfants grâce à leur cher Yakari et, en général, il est apprécié. Un garçon de dix ans trouve plus

“génial” Titeuf, mais il reconnaît la véracité de l'épisode du racket à l'école, l'ayant lui-même subi. Ce livre touche à trop de thèmes sans les approfondir. Il traite de tous les problèmes inhérents à la violence et ratisse trop large. Il veut parler aux jeunes de l'ensemble des objets qui les concernent et les troublent : défis, racisme, vols, mensonges, difficultés à l'école et en famille, amour... Par la force des choses, chaque sujet n'est qu'effleuré, vite résolu et oublié. Hélas, cela ne correspond pas à la réalité. De plus, le langage de l'auteur ne traduit pas tout à fait celui des jeunes (épisode de la discothèque).

Le protagoniste, Yann, est un personnage trop composite; il paraîtrait plus vraisemblable si, autour de lui, un seul thème était approfondi, par exemple sa relation avec Louis, ce qui créerait entre ces deux garçons une dynamique plus efficace et moins dispersive. Petite parenthèse : Louis est de souche nettement amérindienne, pourquoi le racisme s'exprime-t-il uniquement vis-à-vis des noirs?

Le sujet du sport est peu lié au thème de la violence, sinon comme défi. Les autres arguments, plus pertinents, sont simplifiés. Quelques personnages : le jeune noir, le maître de sport, nous réconcilient un peu avec l'humanité. La catharsis, plus ou moins escomptée, du père et de Yann est expédiée à la va vite. Il en allait autrement avec “Jo”, album du même auteur, plus fort et plus original.

Mais cela ne vous retienne pas, amateurs de BD, de lire “No Limits”. Les planches sont belles et vous y ferez des découvertes. En outre, je suis certaine que, sous la supervision de leurs enseignants, les enfants de 10-13 ans tireront profit de cet honnête ouvrage.

Violetta Fasanari Bourquin

Globlivres, bibliothèque interculturelle

La bibliothèque GLOBLIVRES de Renens est née d'un besoin simple : celui de personnes de cultures différentes de celle du pays d'accueil (la région lausannoise dans notre cas) désireuses d'approcher, de partager d'avantage et de manière concrète leur culture d'origine.

Pour nous, les livres en langue maternelle ont été l'élément de base, largement demandé, qui a constitué la « matière première » de notre recherche ; toute cette aventure a été partagée par de nombreuses enseignantes suisses qui vivent aussi, au quotidien, le pari multiculturel.



La bibliothèque est née en octobre 1988, gérée par l'Association « Livres sans Frontières » créé dans ce but.

Depuis 12 ans Globlivres répond à une demande grandissante, des migrants, des écoles, des autres bibliothèques ; elle gère un stock de 16'000 livres (pour adultes et enfants) en 180 langues, en trouvant les sources d'achat un peu partout dans le monde, bénéficiant largement de l'aide des lecteurs (jusqu'ici environs 3'700 personnes se sont inscrites à Globlivres) pour les conseils, le choix, la classification des livres. Une équipe d'une douzaine de personnes assure le fonctionnement de la bibliothèque suivant un système mixte de travail bénévole et rémunéré.

En été 2000 nous nous sommes installés dans des nouveaux locaux qui permettent l'accueil des lecteurs et de groupes de manière confortable ; nous invitons toute personne intéressée à une visite détaillée qui pourra compléter cette petite présentation.

Elena Borio Sillig

*Adresse : Rue Neuve 2 bis, 1020 Renens
Tél. et fax : 021 635 02 36*

Féminisation du français : la parole aux lectriceuses

Suite aux articles parus dans *Terres Civiles* No 10, voici deux réactions reçues par la rédaction.

▼ «-e-s» ou «ils/elles», si vous voulez, mais pas de «E» par pitié!

Cher-e-s ami-e-s de Terres civiles,

Puisque vous consultez vos lecteurs/rices sur l'opportunité de «féminiser» vos articles, permettez-moi de vous faire part de mon vœu.

Je n'ai rien contre la féminisation des noms car il faut rappeler que ce ne sont pas seulement les mâles qui jouent un rôle dans la vie ou qui souffrent. Cependant il faut aussi se rappeler que la langue française donnera toujours une priorité au masculin (on ne dira jamais «elle faut»), et que tous les aménagements qu'on décidera ne pourront que tenter de masquer ce sexisme, parfois au prix de lourdeurs fort disgracieuses.

Féminisez donc si vous le souhaitez, mais... De grâce! n'adoptez pas le «E» majuscule intercalé avant le s (ex. les étudiantEs, ou même les SuisseSSEs). Cette formule est une imitation servile de la façon alémanique (plus qu'allemande) d'écrire «BeamtInnen», «SchweizerInnen», etc. Or en allemand, le I majuscule s'explique par le fait qu'il est une contraction de la barre «/» et du «i», signes typographiques qui se ressemblent. Ainsi au lieu de «Student/in» on écrit «StudentIn». Le E majuscule en français ne peut avoir de semblable explication. En outre, l'exigence du français d'accorder les adjectifs et les participes fait que le E majuscule provoque une réaction en chaîne du genre: «ChacunE des participantEs, qui étaient venuEs nombreuSEs?x? (encore une difficulté: x ou s?), s'est jointE au mouvement, se montrant résoluE, etc». Comme le dit Géraldine Savary dans son article, cette avalanche de E majuscules fait passer la femme de l'inexistence à l'hypertrophie et semble faire croire qu'il n'y a que des femmes qui soient concernées. Ce qui est parfois ridicule, par exemple quand on parle des soldatEs (c'est tout de même un métier où les femmes sont très minoritaires) ou des «délinquantEs, notamment sexuelLEs» (alors qu'on sait que cette dernière forme de délinquance est assez spécifiquement masculine).

Enfin le E majuscule ne résout pas le problème des pronoms. Il faudra bien écrire

«Ils/elles» ou «Elles/ils», problème que l'allemand n'a pas avec son «sie».

En utilisant la formule «-e-», par exemple les «étudiant-e-s» ou «eurs/rices», ou encore «ils/elles», on peut se passer de la répercuter sur tous les adjectifs, et l'on évite – ou du moins l'on diminue – la lourdeur de cette avalanche de «E» majuscules qui confine au ridicule. Or je suis trop défenseur de la cause des femmes quand cela est nécessaire, pour donner à ses adversaires le plaisir de la tourner en ridicule, quand c'est inutile. Amitiés à tou-te-s les rédacteurs/rices

François de Vargas, Lausanne

▼ Albatrosse

La féminisation de la langue me trouble et me pose des questions, m'interpelle (déjà obsolète ... pardon !).

J'admets que j'ai derrière moi un passé de modeste humaniste et que les langues mortes font, encore aujourd'hui, partie de ma vie. Je conçois les langues comme des monuments admirables bâtis pierre après pierre, mais ayant changé dans les siècles et pouvant s'adapter aux exigences du moment : découvertes, invention, nouveaux classements ...

Comme je lis beaucoup, la féminisation du langage fait "tache" dans les pages et en rend laborieuse la lecture. Je m'achoppe aux ils/elles, amis/es et aux néologismes antiesthétiques : syndique, pasteur et autres. Il me semble que l'affirmation des femmes devrait suivre d'autres canaux, bien plus percutants et essentiels (cf. Lysistrata d'Aristophane). Petite victoire que d'entendre et de lire ils/elles, citoyens/ennes quand les femmes sont toujours sous-payées et n'occupent que des postes inférieurs à ceux des hommes. J'aimerais savoir à qui s'adresse cette féminisation : aux politiciens/ennes, aux intellectuels/elles, aux bourgeois/oises ?

Certes pas à ceux/celles de la frange ouvrière, aux pauvres/esses, aux émigré/es, aux illettrés/es : ce n'est pas par ce biais là que leurs sorts changeront.

Il me semble aussi que ces modifications féminines soulignent une faiblesse plutôt qu'une conquête, une sorte de recherche mesquine de revanche, un grignotage sur les bords au lieu d'une prise à belles dents du morceau qui nous revient de droit.

Permettez-moi maintenant quelques variations loufoques.

Pourquoi féminiser seulement les pronoms personnels et certains noms et adjectifs y attenants ? pour les animaux nous disposons d'un bon choix, mais pour les choses ?

C'est déjà une chance qu'en français les fleurs soient des noms féminins, dommage par contre pour les arbres, féminins en latin, et masculinisés depuis.

Faisons, mes soeurs, une révolution totale : féminisons tout ce que nous pouvons. Essayons de suite, ici même :

Le tabouret deviendra la tabourette, le livre la livre, le pain la paine, le père la père ... mais gare aux risques d'équivoque de sens et d'homophonie.

Et, enfin, voici pour vous l'*Albatros* de Baudelaire réécrit sous contrainte au féminin "à la mode de Perec" :

L'Albatros/trosse d'après Baudelaire

Souvent pour s'amuser les hommes / femmes d'équipage prennent des albatros / trosses, vastes oiseaux / selles des mers qui suivent indolents / tes compagnons / onnes de voyage le navire glissant sur les gouffres amers.

A peine les ont ils / elles déposés / ées sur les planches que ces rois / reines de l'azur maladroit / tes et honteux / ses laissent piteusement leurs grandes ailes blanches comme des avirons, traîner à côté d'eux / elles ...

J'arrête là pour vous éviter le mal de mère.

Violetta Fasanari Bourquin

Des livres pour transformer la violence

Le centre de documentation du CMLK est une vraie mine d'or ! L'avez-vous déjà visitée ? En voici les plus récentes pépites.

Ralph Hegnauer : A Lifelong Volunteer : Biography and Thought of a Passionate Peacemaker

SCI, 1999, 114 pages, (Cote 920 HEG SCI)

Pendant plus de cinquante ans, Ralph Hegnauer a été un militant infatigable du *Service Civil International*. Né à Thounen en 1910, il fait connaissance de l'engagement volontaire avec le SCI en Espagne, auprès des enfants victimes de la guerre en 1936-1937, puis devint secrétaire de la branche suisse en 1944. Dès lors il eut de nombreuses responsabilités au sein du mouvement, dont celle de secrétaire international jusqu'en 1971, et il s'occupa des archives internationales presque jusqu'à la fin de sa vie, en 1997.

Paroles d'urgence : de l'intervention-catastrophe à la prévention et au développement

Tom Roberts, Éd. Charles Léopold Mayer, (Dossier pour un débat 79), 1997, 173 pages, (Cote 327.17 ROB) (prix 50 FFR + frais, 38 rue Saint-Sabin F-75011 Paris)

Des volontaires du Service civil international qui, dès 1920, organisèrent le soutien aux populations sinistrées de la grande guerre aux équipes d'Action d'Urgence Internationale (AUI) qui s'efforcent aujourd'hui d'allier sauvetage, prévention et développement, il y a près de 80 ans d'une histoire faite de courage, de dévouement et de réflexion.

C'est cette histoire que nous relate Tom Roberts, à travers de nombreux témoignages, souvent décourageants. On y trouve, entre

bien d'autres thèmes, une remise en cause des perceptions habituelles de l'aide d'urgence, une analyse du concept de vulnérabilité ainsi que des caractéristiques complexes du volontariat. On y amorce aussi un débat sur le lien urgence-développement et sur la dimension interculturelle du travail des volontaires. (Présentation de l'éditeur).

Gandhi : Aux sources de la non-violence

Ramin Jahanbegloo, Éd. du Félin, (Le temps et les mots), 1998, 179 p., (Cote 320.01 JAH)

Cet ouvrage étudie les apports de Thoreau, Ruskin et Tolstoï dans la stratégie de la non-violence et la philosophie de Gandhi. La théorie de la non-coopération et la désobéissance civile, la justice sociale et la répartition des richesses, la non résistance au mal par la violence en sont les thèmes principaux : comment Gandhi les a-t-il intégrés dans sa pratique politique ?

L'auteur, philosophe d'origine iranienne, nous livre une étude systématique, érudite, riche en références multiples, novatrice. Il avait déjà signé un article dans *Alternatives non violentes* sur "Islam et droits de l'homme" (n°83, été 1992).

Colloque «Transformer la violence», Arles, les 28 et 29 janvier 2000

Ed. T. Quinqueton, (Les notes d'Impatiences démocratiques), 2000, cinq brochures de 34 à 51 pages, (Cotes BR 1701 a-e).

Les exposés d'une douzaine d'auteurs sont retranscrits dans quatre brochures, la cinquième contenant les comptes rendus des forums et les débats. Psychologues, psychanalystes, sociologues, ethnologues, philosophes, producteurs s'expriment sur leurs recherches et sur leurs expériences en France et en ex-Yougoslavie, Irlande du Nord, Rwanda. Les thèmes abordés touchent la reconnaissance, la réconciliation, la démocratie, l'amour, l'attitude face aux conflits, dans l'esprit de l'équipe de Charles Rojzman

présentée dans *Terres civiles* No 10, septembre 2000, p. 21. Des réflexions très utiles pour le mouvement non-violent.

L'introduction de Charles Rojzman s'ouvre sur une thèse : la violence du grand capital et celle des délinquants doivent être considérées ensemble, il est très dangereux de les séparer. Il voit dans le corps social trois maladies : la dépression (manque d'estime de soi), la psychopathie (l'indifférence aux autres) et la paranoïa (la victimisation, méfiance et ressentiment à l'égard du monde extérieur). Il propose trois pistes : réconcilier (aider les parties à comprendre sur quoi reposent les points de vue des uns et des autres), transformer les représentations qui engendrent la violence (cesser de victimiser, ...), et travailler au changement des institutions. Finalement, "il faut que chacun apprenne l'écoute, la communication empathique". (Cote BR 701 a).

L'exposé de Max Pagès (psychosociologue) introduisant le thème "Violences extrêmes et réconciliation" m'a particulièrement intéressé. Il précise les termes de *domination, pouvoir, violence, conflit* : "le conflit est le grand méconnu de tous ces concepts. Souvent rapproché de la domination et de la violence, ou confondu avec elles, il en est le contraire, et le véritable antidote". Violence politique, changement social, révolution, sécurité psychologique, allégeances ... autant de thèmes remarquablement présentés et articulés. (Cote BR 1701 c).

Culpabilité

Lytta Basset, Cerf - Labor et Fides, (Dossiers de l'Encyclopédie du protestantisme ; Entrée libre), 2000, 87 pages, (Cote 150.194 BAS)

"La culpabilité tourne naturellement en accusation d'autrui ou de soi, et en demande de justification. Avec son jeu circulaire entre faute réelle, faute fantasmée, angoisse, aveu, demande de pardon. Qui renforce une insatisfaction profonde, un désir inexprimé, une demande d'amour non résolue."

Prêt

Les documents mentionnés sur cette page peuvent être empruntés au CMLK.

Le prêt est limité à un mois et à cinq documents. Les frais d'envoi par la poste (emballage, port, administration) sont facturés 15 francs.

Avec finesse, l'auteure présente ce qui dans la religion peut venir en aide, ou au contraire renforcer "le processus naturel de transformation de la victime en coupable". Elle propose un cheminement, qui passe par le renoncement "à la maîtrise de la Faute, donc du Bien et du Mal", parce que la vérité "ne se réduit pas au système explicatif de la culpabilité-accusation".

Éloge de la désobéissance

Rony Brauman & Eyal Sivan, La Pommier, (Manifestes), 1999, 173 pages, (Cote 179.7 BRA)

"Éloge de la désobéissance est le compagnon d'un film intitulé *Un spécialiste*, drame judiciaire dont Adolf Eichmann est le personnage principal. Ce livre propose une réflexion sur l'obéissance, les usages de la mémoire et l'image. [II] reprend les enjeux de débats contemporains : la soumission à l'autorité comme instrument de barbarie, les usages politiques de la mémoire, la responsabilité morale des conseils juifs qui coopèrent avec les nazis. La furie hitlérienne ne renvoie pas seulement, en effet, à un épisode singulier de l'histoire des malheurs d'un peuple : à travers le cas Eichmann, elle nous parle du présent et nous dévoile une dimension terrifiante de la modernité".

Conversion : Bulletin international sur la conversion des industries d'armement

Ecole de la Paix, Grenoble, 1996-2000, 43 à 70 p., (Cote P.CON - peut être consulté au CMLK)

Nous recevons cette revue bien particulière, qui paraît environ une fois l'an. Le numéro 5 (mai 2000) contient des articles sur la conversion des industries chinoises, la sécurité démocratique et l'éthique des exportations d'armement.

La non-violence ? Des images idéales à l'épreuve du réel

Revue française de Yoga n°21, 2000, 252 pages, (Cote 181.45 LAN)

Ce livre regroupe les interventions de quatorze personnes très diverses réunies pour un colloque de l'École française de Yoga de



Identifier les doubles messages : illustration de Fahim Hakim pour le manuel "Working with conflict", Zed Books

Paris, en janvier 1999 (historien des religions, théologien, médecin, psychanalyste, philosophe, ethnologue, enseignants de yoga, aikido, kalarippayat dont Jean-Marie Muller, Raimundo Panikkar, Tariq Ramadan).

Trois parties : Les traditions spirituelles ; À l'épreuve du réel ; Le miroir du corps. Suivi d'une bibliographie commentée "Violences et non-violence dans l'Inde actuelle".

Pratiques de médiation : écoles, quartiers, familles, justice : une voie pour gérer les conflits

Non-violence actualité, Éd. Charles Léopold Mayer, (Dossier pour un débat 95), 2000, 196 pages, (Cote 301.6 PRA)

"Les auteurs de ce dossier ont rassemblé ici des témoignages, des réflexions, des récits d'expériences originales dans les terrains de la vie quotidienne, personnelle et sociale en France, en Europe et en Amérique du Nord."

Tourné résolument vers la pratique, ce livre propose de nombreuses adresses de contact.

250 jeux et animations

Action de Carême - CIDOC - Fondation Éducation et Développement - Pain pour le prochain, 2000, 96 pages, (Cote 790 ACT) (16.- CHF - À commander à la FED 021/612.00.81)

Nous avons reçu la version actualisée de ce recueil qui présente des centaines d'exercices et de jeux en indiquant où ils peuvent être achetés ou dans quels livres ils sont décrits en détail. Concerne la coopération, l'interculturel, le développement, l'environnement, les groupes, la communication, la catéchèse.

Working with Conflict : Skills & Strategies for Action

Collectif, Zed books & Responding to Conflict (RTC), 2000, 185 pages, (Cote 370.114 WOR)

Ce livre de référence est destiné aux personnes engagées dans des zones de conflit et de violence. Il réunit l'expérience de six formateurs et de plus de 300 personnes de 70 pays ayant participé aux cours "Working with Conflict" de RTC (Birmingham). C'est essentiellement une recueil d'outils pour l'analyse et la stratégie.

Michel Mégard

Catalogue & nouveautés

Des listes bibliographiques peuvent être faites à la demande. Le catalogue informatisé peut être consulté au CMLK ou sur internet <www.cmlk.ch>. Vos suggestions de nouvelles acquisitions sont bienvenues.

▼ Nous avons reçu

Verdiana Grossi (éd.) : *L'éducation à la paix : rapport de la Conférence internationale de Genève : 26-29 novembre 1998*, Bureau international de la Paix, 2000, 115 pages (Cote 327.172 GRO) — Textes en anglais ou français.

Verdiana Grossi et Patrick Muttner : *Les lauréats du Prix Nobel de la paix 1901-1999 : Outils pour le développement d'une culture de la paix et des droits de l'homme*, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, 2000, CD-ROM 3,5 Mo (Cote M.C.001)

▼ Acquisitions récentes

Christian Delorme *Les banlieues de Dieu*, Bayard, 1998, 228 pages (Cote 261.83 DEL) — Immigration, intégration, dialogue interreligieux, islam.

Marie-France Latronche : *L'influence de Gandhi en France : De 1919 à nos jours*, L'Harmattan, 1999, 255 pages (Cote 920 GAN LAT)

Sophie Lorrain *Des pacifistes français et allemands, pionniers de l'entente franco-allemande : 1871-1925*, L'Harmattan, 1999, 297 p. (Cote 322.7 LOR)

Thomas Gordon : *Enseignants efficaces : Enseigner à être soi-même*, Éd. Le Jour, 1981, 502 pages (Cote 370 GOR-N) — Écoute, école, communication, conflit.

Jacques Salomé *Parle-moi... j'ai des choses à te dire*, Éd. de l'Homme, 1982, 253 pages (Cote 301.14 SAL-M) — Écoute, couples, conflit.

Lytta Basset : *Le pouvoir de pardonner*, Albin Michel, 1999, 316 pages (Cote 220.6 BAS-H) — Bible, comportement.

(Sous la direction de) Pascal Dibie et Christoph Wulf : *Ethnosociologie des échanges interculturels*, Anthropos, 1998, 173 pages (Cote 301.2 DIB) — Communication, France & Allemagne

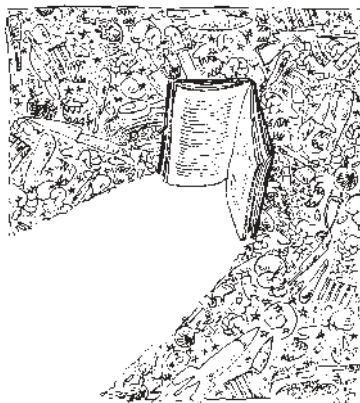
Violence des familles : Maladie d'amour, Autrement, (Mutations n°168), 1997, 181 pages (Cote 150.195 VIO) — Psychanalyse

Arthur Koestler : *Le zéro et l'infini*, Calmann-Lévy, 1945, 245 pages, (Cote 823 KOE)

▼ Archives & Dons

Nous avons reçu de Dominique Messerli les archives du "Comité genevois de l'Initiative pour un authentique service civil" (1983-1984), heureux complément aux documents déjà en notre possession.

Merci également à Marc Dunant qui nous a fait parvenir toute la documentation – une centaine de livres et brochures – utilisée dans le cadre de son mémoire d'éthique "Si vis pacem, para bellum" ? *Quelques réflexions sur une politique de paix et de sécurité moderne en Suisse* (Univ. de Lausanne, Faculté de théologie, 1990, cote BR 1547).



Dessin Jean Augagneur

▼ Librairie autogérée depuis 25 ans

Librairie du Boulevard, 34 rue de Carouge, 1205 Genève, 022/328 70 54

Les six permanents et deux apprenties de la *Librairie du Boulevard* partagent leur bilan et leurs préoccupations dans une lettre à leurs clients (septembre 2000). Et le résultat est encourageant : ils sont toujours enthousiastes et défendent un "vrai service de librairie" comprenant les conseils, les commandes, un fond de livres pas toujours rentables économiquement, un lieu dynamique et ouvert sur la rue.

Côté soucis : "L'installation imminente d'un mammouth dans notre cité". Selon une étude, là où la fnac s'est établie, 30% des commerces indépendants concernés par les mêmes produits ont fermé. Alors pour soutenir la qualité, une éthique économique, la diversité, choisissez vos librairies !

Théâtre : la Compagnie de la Marelle présente UN AVOCAT POUR KARLA de Jean Naguel

Nous fêtons cette année deux anniversaires importants : les 40 ans d'Amnesty International et les 20 ans de l'abolition de la peine de mort en France. A cette double occasion, la Compagnie de la Marelle a choisi de raconter l'histoire authentique de Karla. Le 3 février 1998, Karla Faye Tucker est exécutée par injection létale à la prison de Huntsville, Texas. Condamnée à mort pour un double crime en 1984, la jeune femme n'a plus grand chose de commun avec la meurtrière d'alors. Droguee, prostituée par sa mère dès son adolescence, elle avait en effet connu toutes les violences imaginables avant de sombrer dans une incroyable débauche qui la conduit au meurtre. En prison, elle découvre la foi, l'amour et l'espérance. En Suisse, cette tournée a débuté en octobre pour se terminer en février. La mise en scène est signée Miguel Fernandez-V, avec sur scène Edith et André Cortessis. Les thèmes abordés sont particulièrement riches : le bien, le mal, la responsabilité, la rédemption, la conquête de soi, la peine de mort, etc.

Tournée en Suisse

Janvier 2001

Vevey, mercredi 10, 20h15 ★ Denges, jeudi 11, 20h15 ★ Winterthur, vendredi 14, 19h30 ★ Baden, samedi 13, 17h00 ★ Bâle, dimanche 14, 17h00 ★ Le Locle, mardi 16, 20h00 ★ La Chaux-de-Fonds, mercredi 17, 20h00 ★ Saint-Blaise, jeudi 18, 20h00 ★ Saint-Aubin, vendredi 19, 20h00 ★ Fleurier, samedi 20, 20h00 ★ Neuchâtel, dimanche 21, 17h00 ★ Fontainemelon, mardi 23, 20h30 ★ Corcelles (NE), mercredi 24, 20h00 ★ Tavannes, vendredi 26, 20h00 ★ Bienne, samedi 27, 20h15 ★ St-Imier, dimanche 28, 17h00 ★ Berne, mardi 30, 20h00 ★ Plagne, mercredi 31, 20h15

Février 2001

Moutier, jeudi 1er, 20h00 ★ Tramelan, Vendredi 2, 20h15 ★ Corgemont, samedi 3, 19h30 ★ Diesse, dimanche 4, 17h00

Information : 021 732 23 32, www.paroles.ch/marelle

▼ **PBI - MIR - CMLK**
Cycle de formation 2000 - 2001

Victime de son succès, notre formation "maison" affiche **complet** pour toutes les sessions jusqu'en juin 2001 ! Avis aux amatrices et amateurs : le programme 2001-2002 paraîtra en juin dans "Terres Civiles", inscrivez-vous alors sans tarder.

▼ **Association Suisse des Formatrices et Formateurs en Communication Nonviolente**

Transformer notre vie

Stage résidentiel du 1er au 4 mars, au Louverain (Neuchâtel).

Animation : Anne Bourrit, Laurence Bruschweiler, Hélène Domergue, Laurence Reichler et Jean-Philippe Faure.

Renseignements et inscriptions :

032 842 30 20

Séminaire d'introduction

20 et 21 janvier 2001, Aigle

Animation : Jean-Philippe Faure

Renseignements et inscriptions :

022 733 63 64

▼ **AsMéd-Genève**

Association genevoise pour la médiation de quartier

Introduction à la médiation de quartier

Samedis 10 février, 10 mars et 31 mars 2001

Formation de base

40 heures : 12, 13, 24, 26 et 27 mai 2001 ainsi que les soirées des 11 et 23 mai.

Renseignements auprès de Catherine Terrettaz Favre, 022/439.34.73. Inscriptions au plus tard douze jours avant une journée d'introduction, un mois avant la formation de base.

▼ **Le Louverain**

La formation continue peut être une question de relation. Les stages proposés ici ont lieu au Louverain du vendredi à 19h00 au dimanche à 16h00. Chaque stage coûte entre 180 et 280 francs (entre 130 et 230 franc pour les apprenti-e-s, étudiant-e-s et personnes en recherche d'emploi). Ces prix comprennent

le cours et une pension complète (chambre à deux lits). Les deux stages proposés sont animés par Jean-Marc Noyer, formateur d'adultes.

Renseignements et inscriptions peuvent se faire auprès de ce dernier au 026 673 16 41.

Pour toute autre information concernant le centre du Louverain, 032 857 16 66.

Conduire une réunion

Animer un groupe de travail en prenant des décisions démocratiques; dans les négociations, s'appuyer sur l'avis et les compétences de chacune et de chacun.

Du 12 janvier au 14 janvier 2000

Conduire un entretien

Faire l'expérience de demander ou de mener un entretien à deux; comment entrer en relation avec mon vis-à-vis par une prise de conscience de ses habitudes et de ses possibilités.

Du 9 au 11 février

▼ **Village la Paix :
pour les 13-16 ans**

Depuis la rentrée scolaire, le Village la Paix à Broc offre aux adolescent-e-s la possibilité de vivre une journée (ou plus) consacrée à des problématiques qui les touchent réellement. Le Village de la Paix est composé des deux pastorales (germanophone et francophone) de jeunes de l'Eglise catholique du canton de Fribourg. Anita Thomas, Dorothea Egger, Anna-Maria Stämpfli-Niederr, Flavio Moresino et Bertrand Slavic ont réalisé trois modules d'animation pour les adolescent-e-s.

Sortir de la violence

Sortir du cercle infernal de la violence n'est pas une mince affaire pour un-e adolescent-e qui vit dans son corps et dans sa vie des changements radicaux. Ce premier module part d'expériences vécues par les jeunes pour mieux comprendre les mécanismes de la violence et apprendre à les dépasser.

Gestion des conflits

Le conflit fait partie de la vie. Ce deuxième module propose aux jeunes d'analyser et de comprendre leurs conflits afin d'apprendre à les gérer.

La non-violence - une utopie ?

A partir des rêves et des utopies des jeunes, des jalons de paix et de non-violence sont amenés pour proposer des repères.

Pour toute information sur le programme 2001 : 026/921.96.42. Les modules proposés ici s'adressent également aux professeur-e-s de classes secondaires aux animateurs/trices des groupes de confirmation et aux groupes de jeunes eux-mêmes.

▼ **INPER**

Communication et conflits : permettre une médiation

4 jours de formation pour approcher les obstacles à éviter dans la médiation des conflits, les difficultés du médiateur/trice, le déroulement de la médiation, la conclusion d'une séance de médiation, le cadre et le matériel nécessaires pour mener la médiation d'un conflit.

7,8 et 28, 29 mai 2001

Animation : Antonia Bachero et Pierre Trivero

16 participants max., Fr. 720.—

Information : INPER (Institut de Perfectionnement des travailleurs sociaux), 653.64.12

▼ **Programme oecumenique suisse pour la paix (POSP)**

Cours de formations à la paix et à la résolution des conflits

Le POSP entend encourager les personnes intéressées à s'engager pour la paix et la résolution non-violente des conflits en leur faisant acquérir le savoir-faire nécessaire. Il propose à cet effet un cours de formation complet permettant d'acquérir des connaissances de base et un accompagnement au plan professionnel et spirituel durant un processus d'une année. Le prochain cours d'une année débutera en juillet 2001.

Information : 062/844.39.08

Une décennie pour la non-violence

Nous y voici enfin, plus que quelques jours. Le 21^{ème} siècle et par ailleurs 3^{ème} millénaire de l'ère réputée chrétienne commencent par une petite décennie très attendue : celle que les Nations Unies ont décidé de consacrer à la promotion d'une "culture de la non-violence et de la paix pour les enfants du monde".

(Collège du Chasseur), à disposition des classes de cette commune et d'autres classes de l'ouest lausannois, jusqu'au 12 janvier 2001.¹ Par la suite, et sous réserve d'ultimes confirmations des partenaires intéressés, elle se déplacera à Sion, Vevey-Montreux et Chêne-Bourg (GE), de février à avril.



"Un poing c'est tout ?" : une expo pour dire non à la violence

Dix ans, ce n'est pas bien long, mais c'est assez pour ouvrir un large champ d'actions, de réflexions et d'expérimentations dans les domaines de l'éducation et de la culture. Les associations de promotion de la non-violence, comme *Non-Violence Actualité* en France et le CMLK en Suisse, sont bien décidées à tirer parti de cette opportunité pour mieux faire connaître les outils de résolution des conflits qui sont la base d'une vraie culture de paix. Dans son numéro 250 de décembre 2000, NVA propose ainsi un dossier spécial sur la Décennie comprenant des idées d'actions et des éclairages sur la philosophie et l'histoire de la non-violence. Cette publication fait suite à celle d'un catalogue des ressources intitulé "Hors-Jeu la Violence" (NVA no 248).

"Un poing c'est tout ?" en tournée

Le Centre Martin Luther King, de son côté, va concrétiser son ambition de faire largement circuler l'exposition "Un poing c'est tout ?", créée en mai dernier à Lausanne (voir *Terres Civiles* No 9). L'exposition est actuellement au Collège secondaire de Prilly

cent millions de signatures dans le monde entier. Eh bien, nous n'y sommes pas encore, mais le résultat provisoire est très honorable puisque près de 61 millions de signatures avaient été comptabilisées au 15 octobre 2000. Les campagnes ont été particulièrement efficaces en Inde (25 millions de signatures), en Colombie (12), au Brésil (6)... Des chiffres impressionnants, qui contrastent avec les résultats français (103'000 signatures). Nous n'avons pas pu obtenir les chiffres pour la Suisse - mais on peut encore signer jusqu'à fin décembre.²

Manifeste UNESCO : 61 millions de signatures

En guise d'apéritif à la Décennie, rappelons que l'UNESCO avait lancé pour l'an 2000 un "Manifeste pour une culture de la paix et de la non-violence". L'objectif déclaré de l'UNESCO était de réunir pour cet automne

S'agissant d'un texte qui n'est pas une pétition, mais un engagement personnel à agir pour la paix et la non-violence, le succès du Manifeste dans les pays du Sud montre bien que, dans ces parties du monde, l'aspiration à une vie libérée de la violence a une vraie force de conviction collective.

C'est encourageant à l'heure où les pays du Nord, Etats-Unis en tête, montrent au contraire, dans le domaine de l'environnement, une volonté aveugle de ne rien changer ou presque à leurs habitudes de production et de consommation. Du royal "Après nous le déluge !" au pseudo-démocratique "Après nous l'effet de serre !", la violence établie n'en finit pas d'étaler son cynisme.

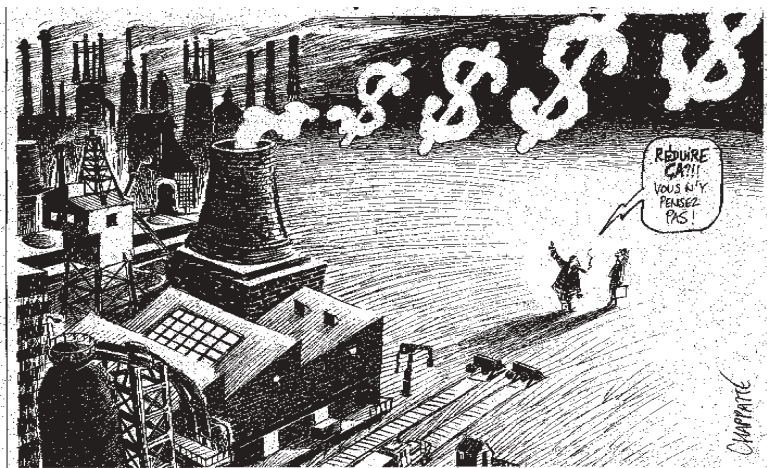
Une Décennie pour commencer à changer cette logique suicidaire ? Allons-y, retrouvons nos manches.

Ergé

¹ Visites possibles du lundi au vendredi de 7h30 à 17h. Adresse : Etablissement secondaire de Prilly, Rte du Chasseur 16, 1008 Prilly. Tél. 021 622 75 11.

Pour tous renseignements sur les conditions de circulation de l'exposition, s'adresser à : CMLK, Roger Gaillard, rue de Genève 52, 1004 Lausanne. E-mail : cmlk@cmlk.ch.

² Site officiel : www.unesco.org/manifesto2000



Sommet de la Haye sur le réchauffement de la planète : un échec programmé. Dessin de Chappatte dans *Le Temps* du 21.11. 2000